



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2017



	1	2	3
AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT P.03	TEMPS FORTS ET ACTIVITÉ 2017 P.12	ACTIVITÉ 2017	RAPPORT FINANCIER 2017 P.50
PRÉSENTATION DE L'UNIOOSS P.04	ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL P.14	PROSPECTIVE P.26	ILS NOUS SOUTIENNENT P.58
LE RÉSEAU DES URIOPSS P.05	L'ANNÉE 2017 EN CHIFFRES P.16	MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS P.28	
LES ADHÉRENTS NATIONAUX P.06	TEMPS FORTS 2017 P.18	EUROPE ET TERRITOIRES P.32	
GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT P.07	ACTIVITÉ 2017 P.24	SANTÉ P.34	
		LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS P.36	
		ENFANCES FAMILLES JEUNESSES P.38	
		AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES P.40	
		SERVICE RESSOURCES AU RÉSEAU P.44	
		COMMUNICATION ET INFORMATION P.48	



AVANT- PROPOS

Patrick Doutreligne,
PRÉSIDENT DE L'UNIOPISS

L'année 2017 aura été particulière pour l'Uniopss. Ce fut bien sûr une année où notre pays a changé de président de la République, de gouvernement, de majorité au Parlement. Nous avons élaboré collectivement un projet de société pour le soumettre aux nouveaux pouvoirs publics après l'avoir présenté aux candidats à l'élection présidentielle dès février.

Les premières prises de décisions estivales du gouvernement - sur la diminution des aides au logement, sur les mesures de restriction budgétaire, sur la baisse drastique des contrats aidés - nous ont surpris et déçus, car prises sans concertation et n'épargnant pas les plus faibles de la population quand, dans le même temps, d'autres mesures limitaient les efforts des plus aisés...

Lors de la rentrée sociale, moment important pour notre réseau, qui publie un document reconnu pour sa qualité, sur l'évolution des politiques sociales de notre pays, incluant quelques développements sur celles en Europe, le gouvernement a entamé plusieurs cycles de concertation sur la lutte contre la pauvreté (des enfants en particulier), sur l'évolution du secteur associatif, la politique de santé, le logement d'abord,...

Le printemps 2018, où doivent aboutir ces rencontres, nous permettra de voir si une différenciation est faite entre concertation

et consultation et si une partie de nos constats et surtout de nos propositions sont reprises dans les documents et les décisions qui en découleront.

2017 aura été marquée aussi par nos 70 ans. Comme pour tout anniversaire, celui-ci aura été l'occasion d'évoquer des points d'histoire, ainsi que le rôle de l'Uniopss durant toutes ces années, mais aussi des perspectives pour l'avenir, car n'en déplaise à certains, l'association reste un formidable creuset d'initiatives, d'innovations, de démocratie participative, de sens de l'intérêt général et de lutte contre les inégalités, même si évidemment elle doit continuer à s'adapter à l'évolution sociétale.

L'Uniopss devra persister dans la recherche de la bonne distance, tout d'abord avec les associations et fédérations pour être à leurs côtés, à leur écoute et pour leur apporter un soutien quand celui-ci s'avère nécessaire ; la bonne distance aussi avec les pouvoirs publics, afin d'être entendus dans nos plaidoyers et nos analyses mais aussi dans l'expression de nos désaccords, lorsque les politiques proposées sont en décalage, voire en opposition avec des actions menées auprès des publics en difficulté.

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

IDENTITÉ

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.

Présente sur tout le territoire, l'Uniopss regroupe des unions régionales (Uriopss) ainsi qu'une centaine de fédérations, unions et associations nationales, représentant 25 000 établissements, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles.

Son expérience, sa connaissance du terrain et ses valeurs humanistes font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.

LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT :

- Primauté de la personne
- Non lucrativité
- Solidarité
- Égalité dans l'accès aux droits
- Participation de tous à la vie en société

MISSIONS

Organiser une analyse, une concertation et une représentation transversales aux secteurs de l'action sanitaire et sociale (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance, jeunesse, famille, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, santé...).

Valoriser le secteur non lucratif de solidarité, en France et en Europe.

Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics et les associations de solidarité.

ACTIONS

Réagir à l'actualité, construire des propositions

L'Uniopss analyse les informations issues du terrain ainsi que l'actualité politique et réglementaire, pour identifier les enjeux du secteur et les actions à mener. Pour l'Uniopss, il est essentiel de penser la solidarité de manière globale, en dépassant les approches strictement sectorielles.

Anticiper pour mieux agir

Sa mission de prospective permet à l'Uniopss de participer pleinement à l'analyse transversale des phénomènes sociaux qui influent sur le secteur. Elle s'appuie sur la compétence de chercheurs et d'universitaires d'horizons et de sensibilités divers, ainsi que sur des acteurs de terrain.

Animer la réflexion, partager les savoirs, offrir un appui technique

Afin d'aider les responsables associatifs, l'Uniopss rédige des ouvrages, des guides pratiques, réalise des outils en ligne et diffuse « Union Sociale », le mensuel d'information du réseau Uniopss-Uriopss. Elle organise par ailleurs des journées d'études, des colloques ainsi qu'un congrès tous les deux ans.

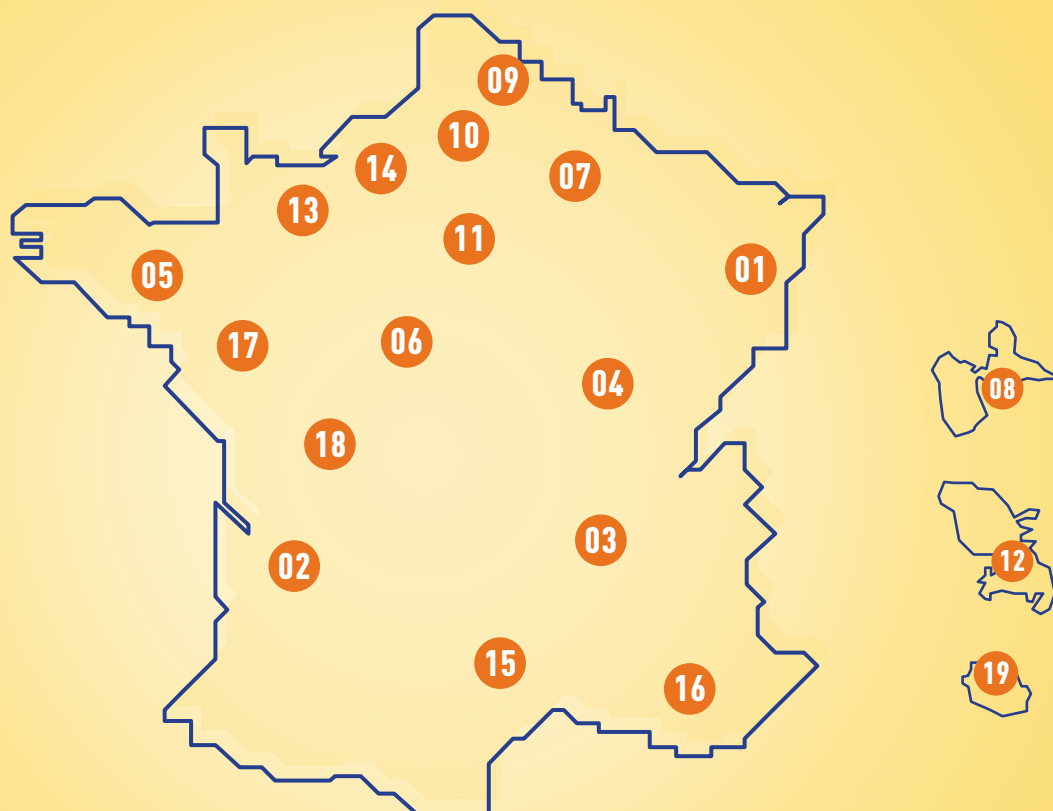
Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et de l'opinion

L'Uniopss porte les valeurs et les positions de ses adhérents au travers d'actions de lobbying, en déposant des amendements, en éditant des plateformes politiques, en faisant entendre sa voix dans les groupes de travail nationaux et européens au sein desquels elle est représentée.



DES UNIONS RÉGIONALES (URIOPSS) réparties sur tout le territoire

Le réseau des Uriopss assure, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés non lucratifs de solidarité. Regroupant les structures associatives sanitaires, sociales et médico-sociales de chaque région, les Uriopss offrent un lieu de réflexion et de coordination. Elles apportent également, grâce à leur expertise et leur connaissance du terrain, un appui technique et un accompagnement à leurs adhérents (informations, conseils, formations, services...).



01 ALSACE
www.uriopss-grandest.fr

02 AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.fr

03 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

**04 BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
www.uriopss-bfc.fr

05 BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

06 CENTRE
www.uriopss-centre.fr

07 CHAMPAGNE-ARDENNE
www.uriopss-grandest.fr

08 GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

**09 HAUTS DE FRANCE
NORD PAS-DE-CALAIS**
www.uriopss-hdf.fr

10 HAUTS DE FRANCE PICARDIE
www.uriopss-hdf.fr

11 ILE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

12 MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

13 NORMANDIE CAEN
www.uriopss-normandie.fr

14 NORMANDIE SEINE-EURE
www.uriopss-normandie.fr

15 OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

16 PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

17 PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

**18 POITOU-CHARENTES
LIMOUSIN**
www.uriopss-pchl.fr

19 RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr

LES ADHÉRENTS NATIONAUX

L'Uniopss réunit une centaine de fédérations, unions et associations nationales. Ces structures ont en commun d'agir dans le secteur sanitaire, social et médico-social, auprès de personnes exclues, ou en situation de précarité, de personnes malades, âgées, en situation de handicap, ou encore auprès des familles, d'enfants ou d'adolescents en difficulté.

ACCENT PETITE ENFANCE*	COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)	FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MÉDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMEF)	DES PERSONNES HANDICAPÉES (ADAPT)
ACIS FRANCE			L'ARCHE EN FRANCE
ACTION ENFANCE FONDATION MVE	COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE	LA CIMADE
ADESSA A DOMICILE			
ADMR UNION NATIONALE	CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)	POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)	LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
ADVOCACY FRANCE			LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
AG2R LA MONDIALE	CONGRÉGATION DES SOEURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)	MEDECINS DU MONDE
AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)			MUTLOG
AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS	CONGRÉGATION DES SOEURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)	OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
ACTIVES (ANSA)			
AMICALE DU NID	CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPÉCIALISÉS (CHEOPS)	FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSIANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT - GENS DU VOYAGE)	PROBTM RMS
APPRENTIS D'AUTEUIL			RÉSEAU COSI (RÉSEAU DE COHABITATION SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNELLE)
ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)	CROIX ROUGE FRANÇAISE	FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)	SECOURS CATHOLIQUE
ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)	EMMAÛS FRANCE		SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)	FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE	FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)	SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)	FÉDÉRATION ADDICTION		UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)
ASSOCIATION L'ESSOR	FÉDÉRATION DE COMITÉS ET ORGANISMES D'AIDE AUX CHÔMEURS PAR L'EMPLOI (COORACE)	FÉDÉRATION NATIONALE DES INSTITUTIONS DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE D'INSPIRATION CHRÉTIENNE (FNISASIC)	UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)
ASSOCIATION LE MOULIN VERT			UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES	FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE	FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)	UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAAF)*	FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ		
ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)	FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT	UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICOSOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)		FÉDÉRATION SANTÉ MENTALE FRANCE	UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX (UNAFAM)
CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ	FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)	FÉDÉRATION SOLIHA	
SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)		FONDATION ABBÉ PIERRE	UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBROLÈSES (UNAFTC)
CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE (COS)	FÉDÉRATION DES CENTRES MEDICOPÉDAGOGIQUES (FDCMPP)	FONDATION DE FRANCE	UNION NATIONALE DES CLAJ
CITOYENS ET JUSTICE		FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT	
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*	FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)	FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
		FONDATION LA VIE AU GRAND AIR	VACANCES ET FAMILLES
	FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)	FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ	VOIR ENSEMBLE
		FRANCE TERRE D'ASILE	
	FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE	GÉNÉRATIONS MUTUALISTES	
	FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)	GRUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)	
	FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME	L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	

* Groupement associé

GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIOPISS

Elle comprend 120 membres composés de membres actifs (Uriopss et adhérents nationaux) et de personnalités qualifiées. Elle se réunit une fois par an pour la présentation du rapport d'activité, du rapport

moral, des comptes de l'exercice. Elle élit les membres du Conseil d'Administration par tiers tous les deux ans, pour des mandats de 6 ans. En 2017, l'Assemblée générale s'est tenue le 30 mars.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIOPISS

Composé de personnes qualifiées, de représentants des Uriopss et de représentants des adhérents nationaux, le Conseil d'Administration se réunit cinq à six fois par an, des réunions pouvant être ouvertes à des membres de l'équipe de l'Uniopss. Le Conseil veille à l'agrément de nouveaux adhérents, définit les orientations, vote le budget, valide les positionnements politiques et stratégiques de l'Union.

Principaux sujets abordés en 2017 :

- Préparation des élections présidentielle et législatives 2017
- Validation du « Projet de société » présenté le 28 février 2017 lors d'un colloque avec les candidats (ou leurs représentants) à l'élection présidentielle
- Préparation et organisation du 70^e anniversaire de l'Uniopss organisé le 9 novembre 2017 à l'Hôtel de Ville de Paris
- Préparation de la thématique et du format du 33^e Congrès de l'Uniopss prévu les 4 et 5 avril 2018 à Tours
- Nomination du Directeur général de l'Uniopss, Jérôme Voiturier, à compter du 2 février 2017
- Election des membres du Bureau de l'Uniopss et de la Délégation Uniopss-Uriopss
- Création du comité de stratégie politique de l'Uniopss

- Rencontres et échanges avec les présidents de commission de l'Uniopss
- Reporting de la représentation de l'Uniopss au CESE et au Mouvement associatif
- Positionnement sur le revenu minimum d'existence
- Réflexions sur le positionnement sur la notion de pouvoirs adjudicateurs des associations
- Réflexion sur l'habilitation à l'aide sociale
- Retour des réunions de concertation à l'Élysée et à Matignon et suivi des concertations : stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes ; stratégie nationale de santé
- Projet de modification des statuts et du règlement intérieur de l'Uniopss
- Réflexion sur le changement éventuel du nom de l'Uniopss
- Rapport d'étape sur la création-fusion d'une nouvelle Uriopss de Normandie
- Agrément des statuts de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes (ARA)
- Agrément de l'adhésion « ACCENT Petite enfance » ; association L'ESSOR ; réseau COSI
- Fixation des règles de cotisations des adhérents nationaux pour 2018

Composition du Conseil d'Administration :

Personnes qualifiées

Patrick Doutreligne

Stéphane Junique

Maryse Lépée

Henry Noguès

Adhérents nationaux

Représentés par

Association des Paralysés de France - APF

Jacky Decobert

Citoyens & Justice

Denis L'Hour

Croix-Rouge Française

Christian Doubrère

Emmaüs France

Claude Chaudières

Fédération Addiction

Christine Tellier

Fédération des acteurs de la solidarité

Florent Gueguen

Fédération de l'Entraide Protestante

Olivier Joël

Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissements et de leurs familles - FNAPAEF

Claudette Brialix

Fondation de l'Armée du salut

Éric Yapoudjian

Les petits frères des Pauvres

Armelle de Guibert

Secours Catholique

Dominique Manière

Secours Populaire

Marc Castille

Aide à domicile en milieu rural

ADMR

Thierry d'Aboville

Union nationale de l'aide, des soins

et services aux domiciles - UNA

André Flageul

Uriopss

Représentées par

Aquitaine

Elie Pédron

Auvergne-Rhône-Alpes

Bernard Ailleret

Bretagne

Gilles Rolland

Hauts de France Nord-Pas-de-Calais

Annette Glowacki

Hauts de France Picardie

Jacques Vézier

Ile-de-France

Christian Bonnal

Martinique/Urass

Charles Célénic

Occitanie

Olivier Hammel

Pays-de-la-Loire

Christiane Lebeau

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

et Corse

Charles Baratier



GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

LE BUREAU DE L'UNIOPISS

Il est élu par le Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour une durée de deux ans.

Le Bureau se réunit une fois par mois. Il prépare les réunions du Conseil d'Administration et suit plus particulièrement les questions de l'organisation administrative de l'Uniopss, de préparation de son budget, d'équilibre financier de l'Union, de ses relations avec les Unions régionales et les adhérents nationaux ainsi que de la communication.

Composition :

Président	Patrick Doutreligne
Vice-Président <i>(représentant les adhérents nationaux) :</i>	André Flageul
Vice-Président <i>(représentant les Uriopss) :</i>	Olivier Hammel
Trésorier	Jacky Decobert
Secrétaire	Jacques Vézier
Membres	Bernard Ailleret, Marc Castille, Maryse Lépée, Christine Tellier.



Des lieux d'échanges avec les Uriopss et les adhérents nationaux

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'URIOPSS

Les présidents des Uriopss forment une conférence qui se réunit au moins trois fois par an. Elle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau formé par l'Uniopss et les Uriopss. Elle est ouverte deux fois par an aux directeurs des Uriopss. Le Vice-Président représentant les adhérents nationaux y participe.

Outre des points d'actualité, les sujets ont principalement porté en 2017 sur :

- La réforme territoriale et l'organisation des Uriopss et de l'Uniopss
- Le chantier Sirup en vue de moderniser les systèmes d'information du réseau Uniopss-Uriopss
- Le projet de modification des statuts et règlement intérieur
- La réflexion sur le changement éventuel du nom de l'Uniopss
- La préparation du Congrès 2018.

La Délégation Uniopss-Uriopss

Le Conseil d'Administration a souhaité pouvoir solliciter la Délégation Uriopss-Uniopss dont les travaux avaient été suspendus en 2016, dans le cadre de la réflexion menée sur la réforme territoriale. Il a procédé à cette fin à l'élection de nouveaux membres, lors de son Conseil du 17 mai 2017.

LA CONFÉRENCE DES ADHÉRENTS NATIONAUX

Les adhérents nationaux forment une conférence qui se réunit une ou deux fois par semestre. Le Vice-Président représentant les Uriopss y participe. La Conférence des adhérents nationaux est un lieu d'échanges, de partage et d'élaboration d'une culture commune, nationale et régionale, à l'Union. Depuis 2016, un invité extérieur permet de lancer la discussion sur des enjeux transversaux.

Principaux sujets évoqués en 2017 :

- La présentation, suivie d'un débat, autour des propositions des candidats à l'élection présidentielle dans les domaines social, médico-social et sanitaire
- La préparation du Congrès 2018

- Une rencontre avec Geneviève Gueydan, directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

LE CONSEIL DE RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Le Conseil de prospective, créé en 2004, a vu ses missions se renforcer successivement depuis 2008, pour devenir en 2017 le Conseil de recherche et prospective et intégrer de nouveaux membres.

Le Conseil de recherche et prospective est présidé par Robert Lafore (professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux) et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission prospective. Il est constitué de Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences-Po Grenoble, PACTE Cnrs) ; Jean-Claude Barbier (directeur de recherche au Cnrs, Sociologue), Jean-Michel Bloch-Lainé (membre du Bureau de l'Uniopss†) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais et ancien membre du Bureau de l'Uniopss) ; Jacques Defourny (professeur d'économie sociale et des systèmes économiques comparés à HEC, Ecole de gestion de l'Université de Liège, directeur du Centre d'économie sociale de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (président d'honneur de l'UNA, vice-président de l'Uniopss) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims-Champagne Ardenne) ; Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM Paris) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uriopss Alsace) ; Céline Marival (chargée d'études CREAL Paca et Corse, membre associé LEST-CNRS, Université Aix-Marseille) ; Henry Noguès (professeur émérite en sciences économiques, université de Nantes, membre du Conseil d'administration de l'Uniopss) ; Johan Priou (directeur de l'Uriopss Centre) ; Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE). Le président de l'Uniopss, Patrick Doutreligne, et le Directeur général, Jérôme Voiturier participent aux réunions.

Le projet stratégique 2014-2020 a permis de confirmer l'inscription de la prospective dans la mission politique de l'Uniopss. Il s'agit à la fois d'observer et d'anticiper, pour appréhender les réalités sociales et sociétales, les politiques publiques, les réponses associatives, en tablant sur le potentiel d'une analyse co-construite par des acteurs et des chercheurs.



Les représentations de l'Uniopss

L'Uniopss assure plus d'une centaine de représentations au sein d'organismes nationaux du secteur sanitaire, social et médico-social ainsi qu'au sein d'organismes relevant de l'économie sociale et solidaire. Ces représentations sont assurées pour partie par des salariés de l'Uniopss et pour partie par des administrateurs ou représentants des adhérents nationaux et des Uriopss ainsi que par des bénévoles.

Les principales représentations en 2017

- **L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)**, assurée par Jérôme Voiturier directeur général l'Uniopss, administrateur et vice-président du COS de l'ANESM.
- **La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**, assurée par Johan Priou, président de la Commission « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » de l'Uniopss, directeur de l'Uriopss Centre (titulaire), et Caroline Selva*/Laurène Dervieu, conseillères techniques « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » à l'Uniopss (suppléant).
- **La Chambre française de l'ESS (ESS France)**, assurée par Christine Tellier, administratrice de l'Uniopss et de la Fédération Addiction.
- **La Conférence nationale de santé (CNS)**, assurée par Jean-Luc Brière, président de la Commission « Santé » de l'Uniopss (titulaire) et Céline Masson*/Laurie Fradin, conseillères techniques « Santé/ ESSMS » à l'Uniopss (suppléante).
- **La Convention relative au développement durable** entre l'État (ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et ministère des Affaires sociales et de la Santé) et les fédérations des secteurs sanitaire, social et médico-social, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Le Comité de concertation du suivi du plan d'action en faveur du travail social et du développement social** (et tous les groupes de travail), assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Le Comité d'entente protection de l'enfance du Défenseur des droits**, assurée par Samia Darani, conseillère technique Enfance Famille Jeunesse à l'Uniopss.
- **Le Comité national de l'organisation sanitaire et sociale (CNOSS)**, assurée, au titre de la section sociale par Caroline Selva*/Laurène Dervieu, conseillère technique « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » à l'Uniopss ; au titre de la section sanitaire par Céline Masson*/Laurie Fradin, conseillères techniques Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **Le Comité de suivi DALO**, assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi Logement à l'Uniopss (titulaire) et Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et directeur Animation territoriale de la Fondation Abbé Pierre (suppléant).
- **La Commission professionnelle consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC)**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss (titulaire).
- **La 20^e commission professionnelle consultative du secteur sanitaire, social et médico-social de l'Éducation nationale**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Le Conseil économique, social et environnemental (CESE)**, assurée par Jean-François Serres, administrateur de l'Uniopss, membre des petits frères des Pauvres.
- **Le Conseil national de l'habitat (CNH)**, assurée en tant que titulaires par Manuel Domergue (Fondation Abbé Pierre) et Michel Roux (Fapil) et en tant que suppléants par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss, et Salim Didane (Unhaj).
- **Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)**, assurée par Caroline Selva*, conseillère technique « Autonomie et citoyenneté des PA/PH » / Gwénaëlle Sebilo, conseillère technique PH à l'Uniopss (titulaire) et Sébastien Pommier, directeur général, Association du Clos du nid (suppléant). L'Uniopss anime la Commission « Organisation institutionnelle » et est aussi présente à la commission « Santé, bien-être et bientraitance » avec la participation de Laurie Fradin, conseillère technique Santé/ESSMS à l'Uniopss.
- **Le Conseil national de l'information statistique (CNIS)**, assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, en charge de l'animation de la mission prospective à l'Uniopss.
- **Le Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE)**, assurée par Jeanne Dietrich, conseillère technique Emploi-Logement à l'Uniopss.
- **Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)**, assurée par François Soulage, président de la commission « Lutte contre les exclusions » de l'Uniopss et du collectif ALERTE (titulaire) et Bruno Grouès*/Manon Jullien, conseillère technique Lutte contre les exclusions à l'Uniopss (suppléant).
- **Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)**, assurée par Catherine Bouget, Croix-Rouge (titulaire) et Pascale Weill*/Line Lartigue-Doucouré, UNA (suppléante) ; Anne Postic, directrice de l'Uriopss Pays-de-la-Loire (titulaire) et Samia Darani, Uniopss (suppléante) ; Jean-Pierre Rosenczveig, Uniopss (titulaire), Denis L'Hour, Citoyens & Justice (suppléant) ; Guy Zolger, Fédération de l'Entraide protestante (titulaire), André Altmeyer, Apprentis d'Auteuil (suppléant).
- **Le Conseil national de la santé mentale (CNSM)**, assurée par Pierre Micheletti, ex-président puis référent Santé mentale de la Commission Santé (titulaire), et Jean-Luc Brière, président de la Commission Santé de l'Uniopss (suppléant).
- **Le Conseil social de l'habitat (CSH)**, assuré par Joaquim Soares, président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss et directeur Animation territoriale de la Fondation Abbé Pierre (titulaire), et François Louis, membre du Conseil d'administration de la Fédération Habitat et Humanisme,



GOVERNANCE, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT

président du Conseil d'administration d'Habitat et Humanisme Gestion, co-animateur du Pôle Habitat des services de la Fédération (suppléant).

- **Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)**, assurée, au titre du Mouvement associatif, au niveau de la commission plénière, par André Flageul, vice-président de l'Uniopss et administrateur de l'UNA. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du CSESS (Pierre Mortier, Morgane Dor et Isabelle Léomant).
- **L'Espace Recherche et Prospective (ERP)**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, et Christine Chognot, adjointe au Directeur général, en charge de la mission prospective à l'Uniopss.
- **L'European Anti Poverty Network (EAPN) France et Europe**, dont la présidence est assurée par Guy Janvier, bénévole.
- **La Fondation du Crédit Coopératif**, assurée par Christine Chognot, adjointe au Directeur général, en charge de la mission prospective à l'Uniopss.
- **La Fondation Partage et Vie**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)**, assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss (Enfance et Famille) et Alain Villez (Age), président des petits frères des Pauvres.

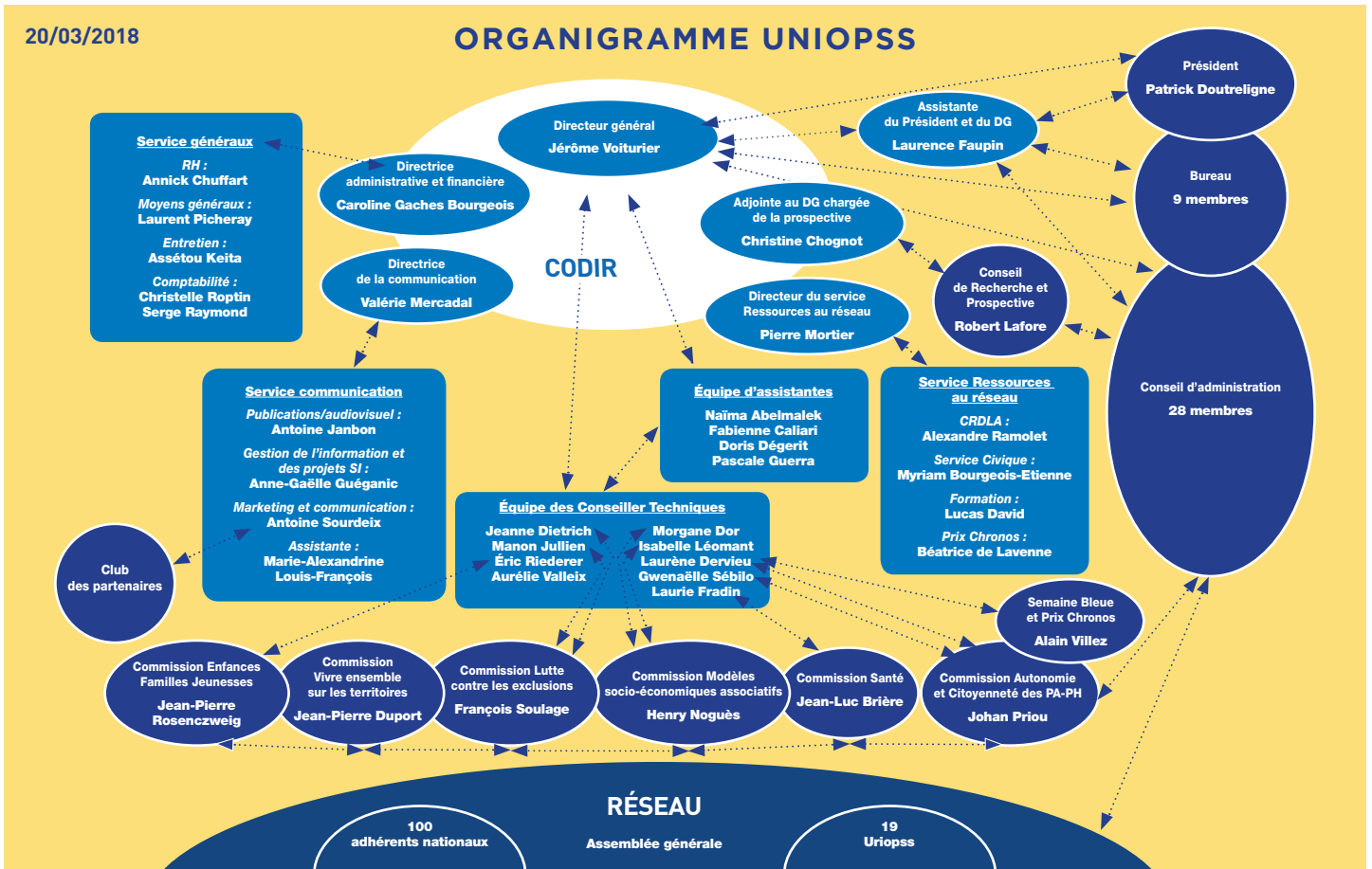
- **Le Haut conseil du travail social (HCTS)**, assurée par Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss. Participation à la Commission permanente ainsi que dans différentes groupes de travail.
- **Le Mouvement associatif**, assurée par Christine Tellier, administratrice de l'Uniopss et de la Fédération Addiction, Jean-François Serres, administrateur de l'Uniopss et référent national Monalisa. Plusieurs salariés de l'Uniopss participent en tant qu'experts aux travaux des commissions du Mouvement associatif (Morgane Dor et Isabelle Léomant).
- **L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS)**, assurée par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss, et Isabelle Léomant, conseillère technique Accompagnements, Acteurs et Parcours à l'Uniopss.
- **Sogama Conseil**, assurée par Olivier Joël, administrateur de l'Uniopss et de la Fédération Entraide protestante.
- **L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)**, assurée par Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss.
- **Uniformation**, assurée dans la section paritaire professionnelle nationale « Cohésion sociale » par Pierre Mortier, directeur du service Ressources au réseau de l'Uniopss.

*Départ/Remplacement assuré en cours d'année



L'organisation opérationnelle de l'Uniopss

L'Uniopss est dirigée par un directeur général, nommé par le Conseil d'administration sur proposition du Bureau.





Les commissions et groupes de concertation de l'Uniopss en 2017

Les commissions permettent à l'Union, par le canal de ses adhérents, de prendre en compte les réalités du terrain afin de les traduire en une réflexion sur les évolutions de la demande sociale et sur l'adéquation à celle-ci des politiques, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques.

Les commissions sont composées librement par les adhérents volontaires, Uriopss et adhérents nationaux, à raison d'une trentaine de participants maximum.

Leur(e) président(e) est désigné(e) par le Président de l'Uniopss,

après avis du Conseil d'Administration ; leur mandat est de 3 ans renouvelable une fois. L'animation des commissions est assurée par le(ou les) conseiller(e)(s) technique(s) compétent(s) de l'équipe de l'Uniopss. Il peut être fait appel au concours de personnalités et d'experts extérieurs au mouvement.

Les président(e)s des commissions non élu(e)s participent au Conseil d'Administration avec voix consultative. C'est le Conseil d'Administration qui juge en dernier ressort de la pertinence des prises de position proposées par les commissions.

COMMISSION « ENFANCES FAMILLES JEUNESSES »

Président : Jean-Pierre Rosenczveig
Conseillère technique : Samia Darani, CT Enfance Famille Jeunesse

Groupes de concertation

- « Petite enfance ».
- « Protection de l'enfance »

COMMISSION « AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

Président : Johan Priou
Conseillères techniques : Caroline Selva*/Laurène Dervieu, CT Autonomie et Citoyenneté des PA/PH ; Gwenaëlle Sebilo, CT Autonomie et Citoyenneté des PH

Groupes de concertation

- « Établissements et services pour personnes handicapées »
- « Établissements et services pour personnes âgées »

COMMISSION « LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS »

Président : François Soulage
Conseillers techniques : Bruno Grouès*/Manon Jullien ; Jeanne Dietrich, CT Emploi-Logement

Groupes de concertation

- « Prévention Hébergement Logement »
- Président : Joaquim Soares, référent

Hébergement Logement d'ALERTE
Animation : Jeanne Dietrich

« ALERTE-partenaires sociaux »
Président : François Soulage avec l'appui de Bruno Grouès*/Manon Jullien, Jeanne Dietrich, CT Emploi-Logement, 20 membres et 9 partenaires sociaux employeurs et salariés

« GRI (Groupe Réseau Insertion) »
Président : François Soulage
Animation : Bruno Grouès*/Manon Jullien avec l'appui de Jeanne Dietrich

COMMISSION « TERRITOIRES ET VIVRE ENSEMBLE »

Président : Jean-Pierre Duport
Coordination : Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss

Groupe de concertation

« Représentants des Uriopss au sein des CESER »
Président : Daniel Hardy, administrateur de l'Uriopss Bretagne

COMMISSION « MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS »

Président : Henry Noguès
Conseillères techniques : Morgane Dor, CT Europe-Vie associative ; Isabelle Léomant, CT Accompagnements, Acteurs et Parcours

Groupes de concertation

- « Gouvernances associatives »
Animation : Morgane Dor
- « Enjeux européens » : inter-commission « Territoires et vivre ensemble » et

« Modèles socio-économiques associatifs »
Animation : Morgane Dor

« Marchés publics »
Animation : Morgane Dor

Groupes de concertation sur l'analyse des pratiques en Uriopss

« Coopérations »
Animation : Morgane Dor

« Droit social »
Animation : Isabelle Léomant

« Ressources humaines associatives et formations » (GRHAF)
Animation : Isabelle Léomant

COMMISSION « SANTÉ »

Président : Jean-Luc Brière
Conseillère technique : Céline Masson*/Laurie Fradin, CT Santé-ESSMS

Groupe de concertation

« Veille juridique et suivi de la loi Santé »
Co-référent-e-s : Georges Martinho, Fédération Addiction ; Gabrielle de Guillebon, CT Uriopss Ile-de-France
Animation : Laurie Fradin

« Lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé »

Co-référentes : Jeanine Rochefort, Médecins du Monde ; Christèle Dreux, CT Uriopss Normandie-Caen
Animation : Laurie Fradin

« Santé mentale »
Référent : Pierre Micheletti
Animation : Laurie Fradin

**Départ/Remplacement assuré en cours d'année*

Ces commissions peuvent se doter d'un Bureau composé de référents techniques susceptibles de se réunir ou de se concerter en cas d'urgence et assurant les liaisons courantes avec le Directeur général de l'Uniopss. Elles organisent librement leur travail, celui-ci pouvant être décliné dans des « groupes de concertation », réunis autour d'une thématique spécifique. Les

commissions sont appelées à présenter périodiquement l'état de leurs travaux devant le Bureau ou le Conseil d'Administration de l'Uniopss. Les présidents et animateurs de ces commissions veillent à assurer la liaison avec le Conseil de recherche et prospective et le Service information et communication de l'Uniopss.



TEMPS FORTS ET ACTIVITÉ 2017

14 ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

16 L'ANNÉE 2017 EN CHIFFRES

18 TEMPS FORTS 2017

24 ACTIVITÉ 2017



ÉDITO

Jérôme Voiturier,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIOOSS

2017, UNE ANNÉE HISTORIQUE POUR L'UNIOOSS

L'année 2017 a été l'occasion pour l'Uniopss de conjuguer tous les temps : le passé, le présent et le futur. La célébration de son 70^e anniversaire a permis de se replonger dans l'histoire de l'Union et de mettre en lumière l'apport de celle-ci dans les politiques sociales depuis la fin de la première moitié du XX^e siècle. Cette année a également été riche en mobilisation face à des mesures injustes, contraires aux valeurs portées par l'Union mais aussi en propositions de notre part. Enfin, l'Uniopss s'est fortement impliquée dans la construction d'un futur plus solidaire.

70 ANS D'HISTOIRE AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Le 70^e anniversaire de l'Uniopss a été l'occasion pour notre Union de se retourner sur son passé. Les **deux tables-rondes** organisées lors de l'événement festif du 9 octobre à la Mairie de Paris, ont permis de rappeler le rôle essentiel joué par l'Uniopss dans la construction des politiques sociales (loi du 1^{er} décembre 1988 relative au Revenu minimum d'Insertion, loi du 27 juillet 1999 portant création de la Couverture Maladie Universelle...), mais aussi son ancrage dans les territoires (par des témoignages d'acteurs locaux) ainsi que son plaidoyer en faveur d'une société dans laquelle chacun peut s'épanouir (par la rencontre avec des athlètes valides et en situation de handicap dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024).

Ce retour vers le passé a également été l'occasion de mobiliser la jeunesse, en faisant ainsi le pont avec le futur. C'est le sens de la **visite à Disneyland Paris** qui a permis à une centaine de jeunes venus de tous horizons et de toutes conditions, de passer une journée festive.

Le passé s'est également rappelé à notre souvenir, de manière plus triste, avec la disparition au cours de l'année 2017, de **deux grandes figures qui ont marqué l'histoire de l'Uniopss** : Jean-Michel Bloch Lainé et René Lenoir. Leur attachement aux valeurs qui constituent l'Union doit continuer à guider notre action. Leurs combats pour une Europe plus solidaire, comme pour l'expression et la participation des personnes en situation de pauvreté sont et demeureront des boussoles à nos démarches.

PLUS QUE JAMAIS, L'UNIOOSS RÉPOND PRÉSENTE À L'ACTUALITÉ

En cette année d'élection, l'Union a tenu à peser sur le débat présidentiel, en proposant, lors d'un colloque le 28 février dernier, un **projet de société**, élaboré avec ses adhérents. Celui-ci a donné lieu à des échanges avec les représentants des candidats à l'élection présidentielle.

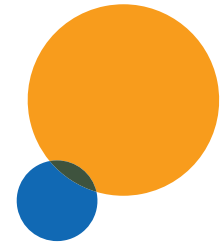
À travers sept priorités énoncées – « La solidarité en actes : un principe fondamental » ; « Favoriser la participation de tous à un projet commun » ; « Lutter contre la précarité et refuser les inégalités » ; « La prévention, un nécessaire pivot des politiques publiques » ; « La protection de tous, boussole de notre organisation sociale » ; « Une révolution numérique pour tous » ; « Reconnaître et renforcer la place des associations » – l'Uniopss entend rappeler aux candidats à la plus haute fonction de l'État, les lignes directrices de l'action vers une société bienveillante et fraternelle telle que les participants du Congrès de Montpellier l'ont proposée. Cette immersion dans le débat public témoigne du rôle essentiel de propositions et de co-construction qu'entend jouer l'Union, et à travers elle, les associations de solidarité, dans la société.

Dans la même logique, l'Uniopss a présenté, le 19 juin dernier à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, « les **demandes prioritaires de l'Union** », proposant des pistes d'action pour les champs sanitaire, social et médico-social du secteur associatif.

Mais l'année 2017 a également été marquée par des interventions et des prises de position de l'Uniopss face à des mesures non concertées, contraires aux valeurs qu'elle porte et dangereuses pour la cohésion sociale.

Mobilisée dès l'annonce de la **diminution du nombre des contrats aidés**, l'Uniopss – ainsi que plusieurs associations de solidarité – ont plaidé auprès des décideurs publics pour un projet alternatif concernant ce dispositif. Rappelant que les contrats aidés permettaient l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, l'Union a apporté son expertise sur ce sujet, mettant notamment l'accent sur les évolutions nécessaires en termes de formation, pour favoriser une pleine insertion dans le milieu professionnel.

D'autres mesures ont fortement mobilisé l'Uniopss. La **baisse du montant des APL** en est un bon exemple. Inutile économiquement, la mesure proposée par le gouvernement, là encore sans concertation, pénalise les plus modestes. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion, que ce soit auprès du gouvernement ou des parlementaires, de dénoncer cette politique, mais aussi de proposer des contre-mesures comme l'application prévue



par la loi, de l'encadrement des loyers en vue d'alléger les charges des locataires. Nous avons aussi rappelé, à maintes occasions aux pouvoirs publics, l'exigence de prise en charge et d'accompagnement des **mineurs non accompagnés** et le respect de la Convention des droits de l'enfant dont notre État est signataire.

Enfin, dernier exemple de mobilisation, la **circulaire du 12 décembre 2017** relative à l'examen de la situation administrative des étrangers présents dans les centres d'hébergement accueillant des sans-abri a été l'occasion d'une opposition forte de l'Uniopss, qui, par la voix de son Président, a rappelé aux pouvoirs publics que certaines valeurs ne pouvaient être bafouées.

La mobilisation de l'Union s'est également traduite au cours de l'année 2017, par une démarche de co-construction, par des **productions d'expertise de terrain avec les Uriopss**. Ainsi, l'évaluation de la loi de modernisation de notre système de santé propose un diagnostic élaboré avec l'apport des Uriopss, des nouveaux dispositifs de concertation, de pilotage et de coordination prévus par la loi. Ce diagnostic, présenté au cabinet de la ministre des Solidarités et de la Santé, a permis d'identifier les bonnes pratiques, les complémentarités mais aussi les confusions pouvant exister dans cette loi.

L'Uniopss a également formulé des propositions dans le cadre du chantier de **transformation de l'offre sociale et médico-sociale** à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Que ce soit sur la réforme de la tarification et du financement des ESSMS, sur la refonte du modèle des EHPAD ou encore sur le chantier de l'habitat inclusif, l'Union a mobilisé ses adhérents et les Uriopss pour être force de propositions afin d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes concernées, mais aussi les conditions d'exercice des professionnels qui les accueillent quotidiennement.

Plaidoyer, expertise, mais aussi engagement. En 2017, l'Uniopss a su faire entendre la voix du secteur privé non lucratif. Elle a ainsi plaidé pour la prise en compte des modèles de prise en charge et d'évaluation des structures médico-sociales et sociales dans le cadre de l'intégration de l'Anesm au sein de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Par ailleurs, le réseau Uniopss-Uriopss s'est fortement investi pour soutenir l'engagement des jeunes par l'intermédiaire du **Service Civique**. Le nombre de jeunes dans le dispositif a fortement cru au cours de l'année 2017 et confirme l'attachement du réseau à l'implication de la jeunesse dans le milieu associatif. À travers le **Prix Chronos de littérature** également, le réseau réaffirme son engagement dans le lien intergénérationnel

L'UNIOSS TRAVAILLE À LA CONSTRUCTION D'UN FUTUR PLUS SOLIDAIRE

L'année 2017 a également été l'occasion pour l'Uniopss de construire l'avenir.

D'abord, en consolidant le réseau Uniopss-Uriopss afin de mieux répondre à l'attente de nos adhérents. À travers le développement d'une **offre spécifique de formations** à destination de ses adhérents et partenaires en 2017, l'Uniopss a souhaité ainsi renforcer la promotion de ses valeurs, diffuser son regard transversal des problématiques de solidarité et ouvrir de nouveaux champs de réflexion pour alimenter la vision prospective du secteur. Par ailleurs, par la modernisation de son système d'information et ses nouveaux portails web lancés en septembre 2017, le réseau entend proposer plus de services.

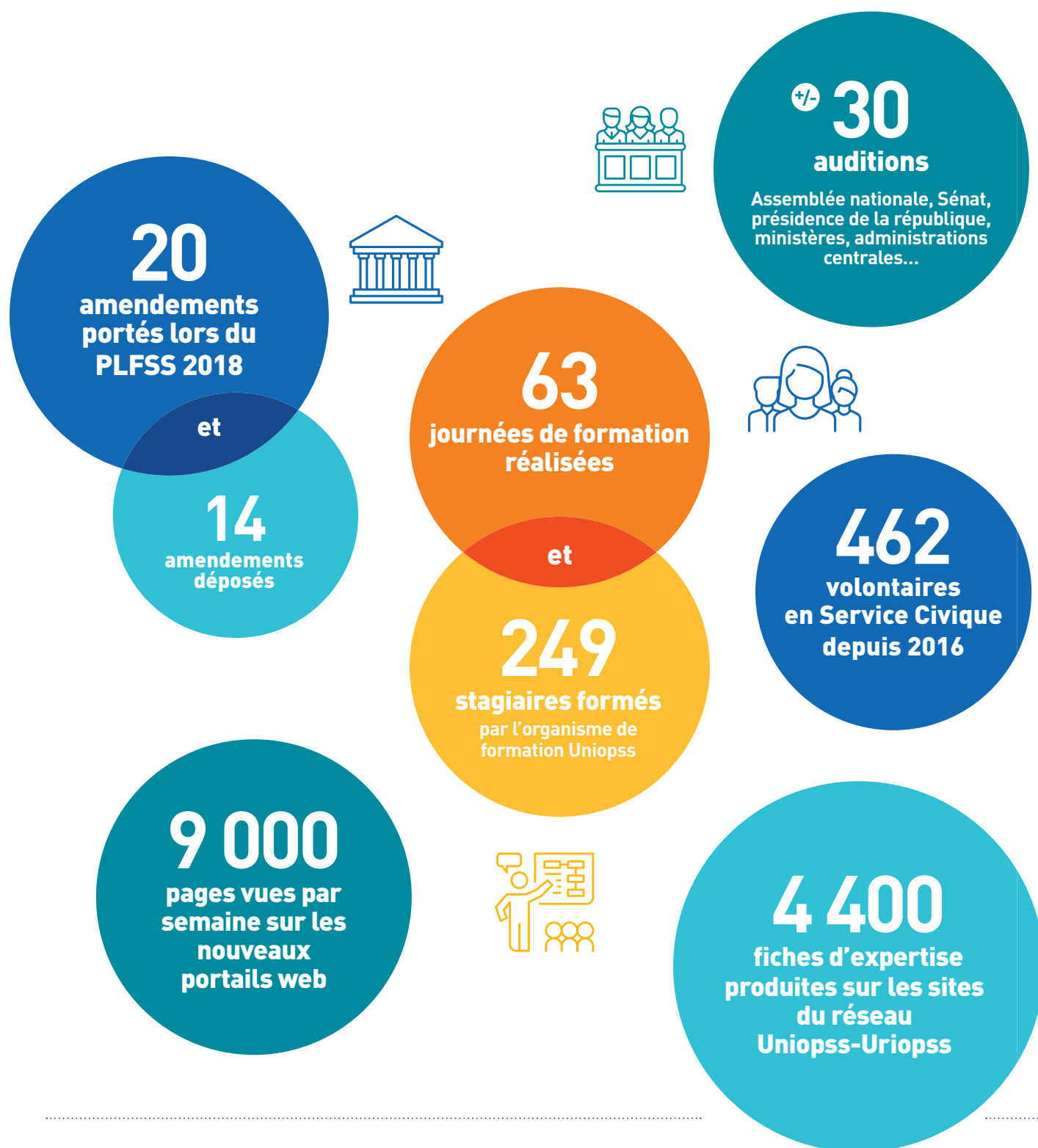
Par sa participation aux différentes stratégies mises en place par le gouvernement (Stratégie nationale de santé, chantier de la vie associative, stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes...). Dans le cadre de ces différentes concertations, l'Uniopss a retracé les lignes directrices qui ont caractérisé le scénario du rebond du Congrès de Montpellier : l'importance de l'implication et le rôle essentiel joué par le monde associatif ; la nécessité d'une plus grande prise en compte des personnes directement concernées par les dispositifs ; l'exigence de décloisonnement des politiques.

Par ailleurs, l'Uniopss a engagé un nouveau cycle du projet de sa **mission « recherche et prospective »** en 2017, en animant des ateliers de prospective en régions et en proposant des axes de réflexion et d'expertise sur les questions qui secouent les politiques sociales ainsi que le monde associatif, comme la notion d'entrepreneuriat social.

Enfin, l'année 2017 a également été marquée par la **conception et l'organisation du 33^e congrès de l'Uniopss des 4 et 5 avril 2018 à Tours**. Ce congrès intitulé « Libertés, Inégalités, Fraternité ? Les associations de solidarité s'engagent ! », doit être, lui aussi, l'occasion de conjuguer le passé, le présent et le futur. Le passé, en s'interrogeant sur notre devise républicaine et les inquiétudes qui existent depuis de nombreuses années sur sa mise en œuvre. Le présent, avec une première année de quinquennat d'un nouveau président de la République et d'une nouvelle majorité parlementaire, apportant de nombreuses modifications dans les politiques de solidarité. Le futur enfin, par le biais d'un « Manifeste », co-construit avec l'ensemble des parties prenantes de l'Union et présenté en clôture du Congrès. Une illustration concrète de la capacité des associations à porter une réflexion et des propositions sur les évolutions à conduire.

Soyons à la hauteur des défis du futur !

L'ANNÉE 2017 EN CHIFFRES



30

communiqués
de presse

et

325

retombées
médiatiques



5 172

abonnés au compte
Twitter de l'Uniopss

+

1 000

abonnés en 1 an



30 000

participants
au Prix Chronos
de Littérature

+/- 100

représentations

au sein d'organismes
nationaux du secteur
sanitaire, social,
médico-social et
de l'ESS

90

appuis aux acteurs
du DLA

(Dispositif local
d'accompagnement),
partenaires et
réseaux



+/- 60

réunions de commissions
et groupes de travail
animées par l'Uniopss

EN 2017, L'UNIO PSS A CÉLÉBRÉ SES

À l'occasion de son 70^e anniversaire, l'Uniopss a tenu a rappelé, au travers de plusieurs temps forts, l'importance de son histoire et sa place dans les politiques sociales de notre pays, tout en se projetant dans l'avenir.

70

L'année 2017 a été placée sous le signe des 70 ans de l'Uniopss. Plusieurs événements ont ainsi permis à l'Union de revenir sur les grandes étapes de sa création, de rappeler son importance dans l'élaboration des politiques sociales de notre pays, mais aussi de partager sa vision et son projet pour les années à venir.



UN COLLOQUE AVEC LES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le premier temps fort de cette année historique a été le colloque organisé le 28 février 2017 à Paris. Cette première étape a permis à l'Union de présenter son projet, élaboré avec ses adhérents, pour une société plus solidaire, dans une démarche résolument constructive. Il s'est agi dans un premier temps de mettre ce document en perspective avec l'histoire, en faisant intervenir des figures reconnues de l'Union comme **Hugues Feltesse**, ancien directeur général de l'Uniopss, mais également des acteurs publics qui ont témoigné de la place de l'Uniopss dans l'histoire des politiques sociales. Dans ce cadre, **Roselyne Bachelot**, ancienne ministre de la Santé et des Affaires sociales, est

longuement revenue sur le travail mené avec l'Union pour faire évoluer les politiques sociales de notre pays. Le deuxième grand objectif de ce colloque a été de permettre aux représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle de pouvoir réagir à ce projet de société, en formulant leurs propositions en matière de solidarité.



LES 70 ANS DE L'UNIO PSS EN IMAGES

LA JOURNÉE DU 9 NOVEMBRE A ÉTÉ PONCTUÉE PAR LA DIFFUSION DE PLUSIEURS FILMS SUR L'HISTOIRE DE L'UNIO PSS et l'impact de son action sur les politiques sociales de notre pays. De nombreuses thématiques ont été évoquées, notamment la vie associative, la lutte contre l'exclusion, la jeunesse ou encore les politiques d'autonomie.

De la même manière, un module historique retraçant chronologiquement les principales étapes de structuration de l'Union a été présenté. Elaboré en collaboration avec le Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES), ce document de dix minutes permet à tous ceux qui le souhaitent de comprendre rapidement et de manière pédagogique l'essence de la philosophie de l'Uniopss. Un web documentaire revenant en détail sur toutes ces étapes devrait être présenté en avril prochain, à l'occasion du prochain Congrès de l'Uniopss.

ans



UNE JOURNÉE À DISNEYLAND POUR DES ENFANTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ

Le deuxième temps fort des 70 ans de l'Union a concerné la jeunesse. En partenariat avec la Mairie de Paris et la société Eurodisney, l'Uniopss a permis, le 4 octobre, à une centaine d'enfants en situation de handicap, de fragilité familiale ou sociale, de vivre une journée inoubliable à Disneyland Paris. Favoriser l'accès aux loisirs pour tous et encourager la rencontre : tels furent les objectifs de l'Uniopss en initiant cette journée particulière...

Plusieurs adhérents nationaux de l'Union, qui accompagnent ces enfants au quotidien, ont été mis à contribution pour l'organisation et le déroulement de cette journée : l'Association des Paralysés de France, la Fondation Armée du salut, OSE, Emmaüs solidarité, Les Apprentis d'Auteuil, l'Essor. Cette manifestation très festive a été un vrai succès, à la fois du côté des enfants, ravis de vivre une journée exceptionnelle, que pour les représentants des adhérents nationaux et les salariés de l'Uniopss, collectivement mobilisés autour de ce beau projet.

Comme l'a souligné Patrick Doutrigne, président de l'Uniopss, qui s'est adressé aux enfants lors de son discours d'accueil : « vous êtes issus d'horizons divers, avec des convictions et des situations diverses. Vous êtes accompagnés par des associations différentes et pourtant, vous êtes tous là assis autour de la même table. Vous êtes un symbole du vivre ensemble dont les adultes devrait s'inspirer. »



Une phrase qui résume à elle-seule la philosophie de l'Uniopss depuis son origine : rassembler les associations de solidarité, en dépit de leurs différences et dresser des passerelles avec les pouvoirs publics.



UN ÉVÉNEMENT FESTIF LE 9 NOVEMBRE À L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Le troisième temps fort de ces 70 ans a été la célébration proprement dite de l'anniversaire des 70 ans de l'UnioPSS. Cet événement, qui s'est déroulé en deux temps, a rassemblé plus de 500 invités, principalement des acteurs publics ou des membres de l'Union.

La matinée a été consacrée à un colloque sur l'Union. La première table ronde est revenue sur l'histoire de l'UnioPSS, sa doctrine, son ancrage territorial, mais aussi son impact sur les grands dispositifs sociaux de notre pays, avec des interventions de personnalités de renom, tels que **Claude Evin**, ancien ministre de la Santé.

La deuxième partie de la matinée a

70 ANS DE L'UNIOPPS : LA JEUNESSE MOBILISÉE !

LA CÉLÉBRATION DES 70 ANS DE L'UNIOPPS NE S'EST PAS LIMITÉE À UN SIMPLE RETOUR SUR LE PASSÉ.

L'Union a également souhaité se projeter dans l'avenir, en permettant à la jeunesse de s'exprimer sur la solidarité et sur l'image qu'elle se fait de l'Union. Plusieurs volontaires en Service Civique présents dans le réseau UnioPSS-UnioPSS ont ainsi participé à la journée à Disneyland Paris, pour accompagner la centaine de jeunes en difficulté invités par l'UnioPSS le 4 octobre. Les volontaires ont profité de cet événement pour prendre de nombreuses photos, sous la houlette d'un photographe professionnelle. Autant de clichés qui ont été présentés dans les Salons de l'Hôtel de Ville, dans le cadre d'une exposition.

Pour permettre à la jeunesse de montrer toute sa créativité, l'UnioPSS a également organisé un concours de vidéos de 30 secondes environ, réalisées à l'aide d'un smartphone dans le cadre desquelles les jeunes ont décrit de manière originale et à l'aide de mots « clés », le sens de leur engagement dans les structures au sein desquelles ils sont présents.

permis aux différents intervenants, notamment **Jean-Paul Delevoye**, Haut-Commissaire chargé des réformes des retraites ou **Michel Yahiel**, Commissaire général de France Stratégie, d'envisager les nombreux défis qui attendent la société française et l'UnioPSS dans les prochaines décennies.

L'après-midi a pris des accents plus festifs, avec une table ronde consacrée à la place de l'UnioPSS et des associations dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Une rencontre qui a notamment donné la parole à plusieurs athlètes valides et en situation de handicap. Un concert live de Malo' étoile montante de la « Pop » française, a clôturé la journée. À l'issue de celle-ci, les invités ont également pu découvrir et déguster un gâteau géant spécialement élaboré par l'école de cuisine d'Apprentis d'Auteuil, un adhérent historique de l'UnioPSS.



ÉVÈNEMENT

Préparation du 33^e Congrès

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CONCEPTION ET L'ORGANISATION DU 33^e CONGRÈS DE L'UNIOUSS QUI SE TIENDRA À TOURS LES 4 ET 5 AVRIL 2018.

Deux ans après le Congrès de Montpellier où les acteurs présents avaient opté pour le scénario du « rebond », cet événement sera l'occasion de réinterroger notre devise républicaine, de débattre, de co-construire et d'interpeller les pouvoirs publics, dans un contexte politique marqué par un nouveau quinquennat.

« Libertés, inégalités, fraternité ? Les associations de solidarité s'engagent ! »... cette thématique est le fruit d'une large construction collective, reposant notamment sur le réseau des Uriopss et des adhérents (nationaux et régionaux), ainsi que sur les commissions et la mission de prospective de l'Unioyss. L'Unioyss Centre s'est particulièrement mobilisée sur le terrain, invitant l'ensemble des adhérents des 6 départements de la région à travailler et à s'impliquer dans cette manifestation. Un « Manifeste », co-construit avec l'ensemble des parties prenantes de l'Union, sera présenté en clôture du Congrès pour médiatiser des positions fortes et témoigner de manière concrète de la capacité des acteurs associatifs à porter une réflexion et des propositions sur les évolutions à conduire.



LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Non au tri des sans-abri !

LES ASSOCIATIONS NATIONALES D'HÉBERGEMENT ET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, DONT L'UNIOUSS, SE SONT FORTEMENT MOBILISÉES FIN 2017 à l'occasion de la présentation du projet gouvernemental d'examen de la situation administrative des étrangers présents dans les centres d'hébergement accueillant les sans-abri.

Le 8 décembre dernier, une quinzaine d'entre elles a ainsi quitté la réunion organisée dans ce cadre par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb et le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard. Elles ont publié le même jour un communiqué commun dans lequel elles réaffirment les principes et priorités de leur action vis-à-vis des étrangers.

L'Unioyss, par la voix de son président, Patrick Doutréline, s'est fait, le porte-parole des associations, pour rappeler aux pouvoirs publics que certaines valeurs ne peuvent être oubliées : « Nous refusons le recensement, l'étiquetage et le triage des personnes qui entrent dans l'hébergement d'urgence » a-t-il indiqué. Le président de l'Unioyss est intervenu à cette occasion dans plusieurs médias, parmi lesquels RTL, BFM TV et France 2.



CONTRATS AIDÉS : l'Unioyss mobilisée !

DÈS L'ANNONCE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA DIMINUTION DU VOLUME DES CONTRATS AIDÉS, l'Unioyss ainsi que plusieurs associations de solidarité (l'APF, la Fédération des acteurs de la solidarité, Coorace, Emmaüs France, le Secours Catholique, mais aussi ATD Quart Monde), ont dénoncé, dans un communiqué publié le 25 août, cette mesure brutale, prise sans concertation. Elles ont notamment rappelé que ces contrats étaient, en période de crise, le seul moyen de briser le cercle vicieux du chômage et de l'exclusion, en permettant un accès à l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

L'Unioyss fait par ailleurs partie des premiers signataires d'une pétition mise en ligne le 6 septembre dernier. Intitulée « Non, Monsieur Macron, les contrats aidés ne sont pas inutiles », cette pétition regroupe, en mars 2018, 24 400 signatures.

PAUVRETÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES : l'Uniopss prend part à la concertation

DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION MISE EN ŒUVRE PAR OLIVIER NOBLECOURT, Délégué interministériel, sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, l'Uniopss et le Collectif ALERTE (qu'elle anime) sont présents dans les différents groupes de travail thématiques, directement ou par l'un de leurs adhérents.

Lors de la matinée de travail avec les associations, organisée par le Premier ministre à Matignon le 21 septembre, pour ouvrir la concertation (lancée officiellement le 4 décembre par la ministre des Solidarités et de la Santé), l'Uniopss avait défendu l'idée d'une politique transversale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, qui prenne en compte l'enfant dans sa globalité et permette de lutter contre la pauvreté sous tous ses aspects.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes sera dévoilée par le gouvernement au printemps 2018.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ESS : l'Uniopss impliquée dans les travaux

L'UNIOPISS A PARTICIPÉ, AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, aux travaux des commissions « Stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire » et « Innovation sociale » du Conseil supérieur de l'ESS. Impulsés par Christophe Itier, Haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale, ces travaux visent à construire une feuille de route et à travailler sur les modalités de mise en place et de consolidation de l'Accélérateur de l'innovation sociale. L'Uniopss a notamment insisté sur la nécessité d'aider les associations de solidarité à financer les expérimentations et les dispositifs innovants.



ELECTIONS 2017 L'Uniopss entre en campagne pour dessiner un avenir nouveau !

A L'OCCASION DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES, L'UNIOPISS A CHOISI DE PROPOSER non pas une énième plateforme rassemblant une succession de revendications sectorielles, mais un projet de société plus global. Présenté le 28 février dernier lors d'un colloque, organisé dans le cadre du 70^e anniversaire de l'Union, ce projet est le fruit d'une démarche collaborative menée depuis le dernier Congrès de l'Uniopss en 2016. Dans cette contribution, dont l'ambition est de remettre la solidarité au cœur de la société, l'Uniopss invite les pouvoirs publics à retrouver l'audace de ceux « qui ont posé les bases d'une protection sociale pour tous. »

Les représentants de François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon présents lors de ce colloque, ont été invités à se positionner, au nom des candidats, sur ce projet.

Dans le prolongement de celui-ci, l'Uniopss a présenté, le 19 juin, « Les demandes prioritaires de l'Union » à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. Ce document s'appuie sur les observations de terrain des acteurs associatifs et sur une analyse transversale des champs sanitaire, social et médico-social. La Ministre a salué la qualité d'expertise et de propositions de ce support.



ANESM : l'Uniopss, représentée

L'UNIOPISS, REPRÉSENTÉE PAR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL, JÉRÔME VOITURIER, A ÉTÉ ÉLUE À LA VICE-PRÉSIDENTIE de l'assemblée générale et du Comité d'orientation stratégique (COS) de l'Anesm (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux).

Au-delà de la reconnaissance du rôle de l'Uniopss dans la coordination associative, ces deux élections représentent l'opportunité de favoriser la prise en compte des spécificités médico-sociales et sociales avant l'intégration de l'Anesm dans la Haute Autorité de Santé (HAS) au 1^{er} avril 2018.



LOGEMENT : l'Uniopss s'oppose à la baisse des APL

L'UNIOPISS A SIGNÉ, LE 19 SEPTEMBRE, UN APPEL INTER-ASSOCIATIF POUR DÉNONCER LA BAISSE À VENIR DU MONTANT DES APL,

Dans un document intitulé « APL : pas d'économies sur le dos des locataires ! », les associations ont dénoncé cette mesure injuste, qui touche uniquement les plus modestes.

Elles ont demandé au gouvernement de revenir sur sa décision ainsi que sur ses projets de coupes budgétaires en 2018 sur les bailleurs sociaux, et d'appliquer l'encadrement des loyers en vue d'alléger la charge des locataires, comme le prévoit la loi dans les zones tendues.

MISE EN ŒUVRE DES LOIS SANTÉ ET ASV : l'Uniopss poursuit son rôle d'observatoire et d'évaluation!

APRÈS UN PREMIER DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI DE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ DÉBUT 2017, présenté au cabinet de Marisol Touraine, l'Uniopss a souhaité faire le point deux ans après la promulgation de la loi, et la parution de centaines de textes d'application. Ce nouveau diagnostic est transversal aux secteurs social, médico-social et sanitaire, et inclut certains dispositifs de la loi d'adaptation au vieillissement (ASV). Avec le concours des Uriopss, l'Uniopss a identifié les difficultés, bonnes pratiques, complémentarités et articulations, mais aussi de la confusion au sein de cette multitude de dispositifs. Une publication des résultats sera réalisée en début d'année 2018.



MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : l'Uniopss fait entendre sa voix !

DANS UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ LE 20 OCTOBRE, l'Uniopss et plusieurs organisations du secteur d'aide aux migrants et de la protection de l'enfance ont dénoncé les choix gouvernementaux concernant les mineurs non accompagnés. À la veille de la préparation du projet de loi relatif à l'immigration, les signataires de ce texte ont affirmé « leur opposition à ce que l'accueil, la mise à l'abri, l'évaluation ou l'accompagnement des mineurs non-accompagnés soient organisés dans le cadre des politiques publiques liées à l'immigration. Conformément à la Convention des Droits de l'Enfant, dont notre État est signataire, ils doivent être considérés comme des enfants avant d'être des étrangers, et, par conséquent, bénéficier d'un accompagnement éducatif tout au long de leur prise en charge et dans le cadre de la protection de l'enfance. »

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU TRAVAIL SOCIAL : un enjeu majeur !

L'UNIOSS S'EST IMPLIQUÉE CETTE ANNÉE ENCORE DANS LES DIFFÉRENTS TRAVAUX DU HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL, chargé de mettre en œuvre les mesures du Plan d'action en faveur du travail social et du développement social.

Outre le groupe d'étude d'expérimentations du référent de parcours dans 4 départements et un groupe de réflexion sur les orientations nationales relatives à la formation continue des travailleurs sociaux, l'Uniopss a participé aux nouveaux groupes constitués pour 18 mois - usages du numérique dans le travail social, développement social et travail social, ancrage territorial du HCTS.



MÉDICO-SOCIAL, SANITAIRE : l'Uniopss accompagne la transformation de l'offre

EN 2017, LE RÉSEAU UNIOSS-URIOPSS S'EST MOBILISÉ EN FAVEUR D'UNE TRANSFORMATION DE L'OFFRE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE, adaptée aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. L'Uniopss a notamment contribué au projet réformant la nomenclature des établissements et services pour personnes handicapées et s'est impliquée dans la poursuite des travaux relatifs à la **réforme de la tarification** des établissements et services qui accompagnent ces personnes (SERAFIN PH). L'Uniopss a, en outre, continué de plaider, aux côtés des fédérations et unions associatives du domicile, pour une réforme de la tarification et du financement des **SAAD** (services d'aide et d'accompagnement à domicile).

Le réseau Uniopss-Uriopss s'est également engagé sur la question de la **refonte du modèle des EHPAD**, actuellement trop peu inclusif, inadapté à l'évolution des profils des publics accueillis et où l'épineuse question de l'augmentation du reste à charge, trop important pour les personnes et leurs familles, demeure problématique. L'Uniopss n'a pas manqué de faire part de ses inquiétudes et de son analyse, lors de son audition à l'Assemblée nationale dans le cadre de la « mission-flash EHPAD » confiée à la députée LREM de la Haute-Garonne, Monique Iborra.

PLF/PLFSS 2018 : des impasses inquiétantes au détriment des plus fragiles

« LES AMBITIONS DU GOUVERNEMENT NE SE RETROUVENT PAS DANS LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2018 : ce dernier ne traduit pas les priorités affichées ! » : c'est en ces termes que débute l'analyse qu'a fait l'Uniopss du **projet de loi de finances 2018**.

L'Union, qui a été auditionnée à sept reprises durant l'examen du PLF 2018 (5 fois à l'Assemblée nationale et 2 fois au Sénat), relève en effet des diminutions de crédits qui vont impacter les solidarités et l'action des associations. Nombre de missions et programmes du secteur sont ainsi concernés : le logement, le sport, la jeunesse et la vie associative, l'économie sociale et solidaire, ou encore le travail social.

S'agissant du **projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)**, l'Uniopss a exprimé son regret face à l'absence de mesures prises pour la conduite d'une politique « ambitieuse, responsable et solidaire ». Elle s'est notamment interrogée sur le

devenir de la protection sociale et de la solidarité avec les personnes les plus vulnérables, fortement remis en cause dans ce PLFSS. Plus globalement, l'Union a pointé l'absence d'analyse de l'impact des différentes mesures envisagées, les faiblesses de la concertation, l'absence de prise en compte des objectifs et de l'état d'avancement des réformes en cours dans le secteur social, médico-social et sanitaire. L'Uniopss a porté 20 amendements au PLFSS dont 14 amendements déposés à l'Assemblée nationale et/ou au Sénat.

Deux amendements ont été adoptés dans le texte final : l'un concerne l'accès financier aux soins des personnes en situation de handicap et de précarité (article 64 du PLFSS) ; l'autre porte sur l'efficacité et l'adaptation de l'offre aux besoins du secteur médico-social (article 70).





ACTIVITÉ 2017

26 PROSPECTIVE

28 MODÈLES
SOCIO-ÉCONOMIQUES
ASSOCIATIFS

32 EUROPE ET
TERRITOIRES

34 SANTÉ

36 LUTTE CONTRE LES
EXCLUSIONS

38 ENFANCES FAMILLES
JEUNESSES

40 AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ
DES PERSONNES ÂGÉES ET
DES PERSONNES HANDICAPÉES

44 SERVICE RESSOURCES
AU RÉSEAU

48 COMMUNICATION
ET INFORMATION



RELIER ACTION AU PRÉSENT ET CONSTRUCTION DE L'AVENIR



Un nouveau cycle du projet « recherche et prospective » a été engagé en 2017, dans la perspective du « scénario du rebond » choisi en Congrès à Montpellier en 2016 : l'Uniopss a accompagné plusieurs associations, par l'animation d'ateliers de prospective, de séminaires ou de formations. Pour s'inscrire pleinement dans les enjeux actuels, les travaux de recherche et de prospective sont imbriqués dans les missions récurrentes de l'Uniopss et dans sa vie institutionnelle. Un chapitre « prospective » a été introduit dans le Document de rentrée sociale. La « doctrine » de l'Uniopss a été mise en perspective pour contribuer à la préparation des 70 ans. Le Conseil de recherche et prospective reconfiguré s'est engagé sur de nouveaux axes thématiques.

LA PROSPECTIVE EN PRATIQUE : DES EXPÉRIENCES ASSOCIATIVES

L'Uniopss est membre du Conseil d'administration de l'Espace Recherche et Prospective (ERP) qui réunit notamment plusieurs associations, fédérations, l'Uriopss Rhône Alpes et l'IREIS (Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale) pour développer la recherche et la prospective en lien avec les milieux de pratique. L'Uniopss est membre du Comité Technique et Scientifique de l'ERP ; elle accompagne la démarche prospective du groupe « parcours », qui engage un travail sur les leviers pour l'action après avoir, en 2015-2016, construit des scénarios sur le devenir des politiques de protection de l'enfance. La dynamique de l'ERP est particulièrement porteuse, au sens où elle puise dans les potentiels associatifs pour peser collectivement sur les dispositifs, les politiques, la situation des personnes.

L'Uniopss a accompagné en 2017 la démarche prospective de deux Uriopss : celle de l'Uriopss PACAC, à l'occasion d'un séminaire de prospective de l'équipe salariée avec le directeur et le président (les 30 et 31 janvier) ; puis celle de l'Uriopss Occitanie, tablant sur un séminaire réunissant les administrateurs et l'équipe (28 juin), puis une journée de synthèse en comité de pilotage (19 décembre). Enfin, la collaboration avec l'Uriopss Alsace a été poursuivie,

ciblant les innovations associatives pour s'inscrire dans le projet de recherche engagé sur ce thème à l'Uniopss.

Le développement d'une formation sur la prospective, inscrite en 2016 dans les travaux de consolidation de la politique de formation du réseau Uniopss-Uriopss, a été assuré en 2017, en lien avec le Service Ressources au réseau et les régions Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Poitou-Charentes-Limousin. Testée auprès de permanents Uriopss et Uniopss (25 et 26 avril 2017) et inscrite dans le catalogue de formation commun des Uriopss, elle a été effectuée en « intra » dans une association d'Ile-de-France, qui a réuni, sur 2 jours, l'ensemble de ses directeurs.

Dans la continuité du séminaire de prospective qu'elle a accompagné en 2016 pour « Voir ensemble », l'Uniopss a participé, en juin 2017, à l'assemblée générale fêtant les 90 ans de cet adhérent national ; elle a présenté une contribution sur la dimension « mouvement », soulignant les enjeux imbriqués de la culture, de l'identité institutionnelle et de l'ouverture pour peser sur les transformations de la société.

UN THÈME ET UNE LOGIQUE POUR LE CONGRÈS 2018

Les travaux de préparation du Congrès ont été consacrés à différentes interfaces :

équipe Uniopss, instances, adhérents nationaux et régionaux, avec des échanges approfondis en Uriopss Centre. La construction thématique a été stabilisée dès juillet (pré-programme pour les journées de rentrée), le programme définitif bouclé mi-décembre. La mission de prospective est plus spécialement impliquée dans la conception d'ensemble, avec une thématique – « Liberté, inégalités, fraternité ? Les associations de solidarité s'engagent » – déclinée en séances plénières et en travaux de groupe (les « agoras ») ; un « Manifeste » est en préparation pour présenter des convictions associatives lors de la séance de clôture.

LE CONSEIL DE PROSPECTIVE : NOUVELLE CONFIGURATION ET NOUVEAUX THÈMES

Le Conseil de recherche et prospective, reconfiguré fin 2016, a tenu 4 réunions en 2017 (9/01, 15/03, 21/06, 26/10), qui ont permis de constituer un collectif et de lancer un projet de travail. Présidé par Robert Lafore, professeur en droit public à l'IEP de Bordeaux et animé par Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective, il a réuni en 2017 : Amélie Artis (maître de conférences en Économie, responsable du Parcours « Développement et Expertise de l'Économie sociale », Sciences-Po Grenoble, PACTE CNRS) ; Jean-Claude Barbier (directeur de recherche au CNRS, sociologue) ;



LA DÉMARCHE PROSPECTIVE DANS LES ENGRENAGES MICRO MÉSO MACRO...

DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2010, LA DÉMARCHE PROSPECTIVE DE L'UNIOOSS SE RAPPROCHE DU TERRAIN – avec des séminaires, de la formation, de l'accompagnement – sans lâcher pour autant le projet de peser, de manière pragmatique, sur les politiques publiques et sur les évolutions de la société : l'enjeu est d'identifier des engrenages pour relier action locale, démarche collective, évolutions globales, et ainsi faire bouger le « système ».

Jean-Michel Bloch-Lainé (membre du Bureau de l'Uniooss †) ; Francis Calcoen (ancien président de l'Uniooss-Nord-Pas-de-Calais et ancien membre du Bureau de l'Uniooss) ; Jacques Defourny (professeur d'économie sociale et des systèmes économiques comparés à HEC, Ecole de gestion de l'Université de Liège, directeur du Centre d'économie sociale de Liège) ; Philippe Eynaud (professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Panthéon-Sorbonne, membre du Haut Conseil à la vie associative) ; Hugues Feltesse (personne qualifiée) ; André Flageul (président d'honneur de l'UNA, vice-président de l'Uniooss) ; Florence Gallois (maître de conférences en sciences économiques à l'Université Reims-Champagne Ardenne) ;

Olivier Giraud (directeur de recherche au CNRS, co-directeur du LISE-CNAM Paris) ; Catherine Humbert (directrice de l'Uniooss Alsace) ; Céline Marival (chargée d'études CREAL Paca et Corse, membre associé LEST-CNRS, Université Aix-Marseille) ; Henry Noguès (professeur émérite de sciences économiques, université de Nantes, membre du Conseil d'administration de l'Uniooss) ; Johan Priou (directeur de l'Uniooss Centre) ; Patricia Sitruk (directrice générale de l'OSE) ; Patrick Doutré (président de l'Uniooss) ; Jérôme Voiturier (directeur général de l'Uniooss). Deux axes thématiques sont engagés – l'un sur l'entreprise sociale, l'autre sur les migrants – pour une première présentation au Congrès de Tours en avril 2018. ■

En Bref

- **Participation au Conseil d'administration de la Fondation du Crédit coopératif.** Outre l'examen des projets soutenus par la Fondation, l'année 2017 a stabilisé le projet 2018-2022 de la Fondation, qui a recentré ses axes d'intervention autour de l'ESS.
- **Participation au Conseil d'administration de l'EPN 12** – équipe pédagogique santé social – du CNAM, pour contribuer à l'anticipation des formations à construire.
- **Représentation au CNIS** pour contribuer à la transversalité des travaux statistiques.
- **Participation au séminaire de France stratégie** « Paroles d'experts, pourquoi faire ? » pour valoriser la contribution des associations au débat public.
- **Participation au comité éditorial de la Fonda** sur les transformations du travail.

Chiffres-clés 2017

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions du Conseil de recherche et prospective de l'Uniooss.

REPRÉSENTATIONS

10 jours de participation à des instances nationales.

PRODUCTIONS

25 jours de travail sur le terrain, en Uniooss et avec des associations.





QUELLE NOUVELLE PLACE POUR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ ?

Après la « tempête » liée à une diminution brutale et sans concertation de 200 000 postes en contrats aidés, la rentrée sous la nouvelle mandature du président Macron a été très mouvementée. L'année 2017 aura été marquée pour le secteur par le lancement du CITS, la timide mise en place des mesures liées à la loi Égalité-Citoyenneté (congé d'engagement bénévoles, compte engagement citoyen, montée en charge du service civique... etc.), une rentrée pour l'ESS sous le signe du changement (nomination du Haut-commissaire à l'ESS et à l'Innovation sociale, passation des instances au ministère de la Transition écologique et solidaire) et le lancement d'un chantier gouvernemental sur la vie associative.

En Bref

- **Implication** dans les Commissions « Actions publiques », « Engagement » et « Économie » du Mouvement associatif. Objectif : faire remonter les difficultés et échanger sur les bonnes pratiques concernant la mise en place du service civique et les modalités de co-construction entre associations et pouvoirs publics.
- **Préparation** pour 2018 du chantier « Vie associative » organisé par le gouvernement.
- **Implication** au sein du groupe « fiscalité » de l'Uniopss Ile-de-France sur les problématiques fiscales rencontrées par les adhérents.
- **Participation** au colloque de la DGCS sur l'investissement social.

L'ÉVOLUTION DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DES FINANCEMENTS DES SECTEURS SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANTÉ : OÙ EN EST-ON ?

La Commission « modèles socio-économiques associatifs » (MSEA) s'est réunie trois fois en 2017. Ces réunions plénières ont permis aux membres de cette instance, composée d'adhérents régionaux et nationaux de tous les secteurs des solidarités, de travailler ensemble autour de thèmes structurants, comme l'utilité sociale, l'innovation sociale, mais aussi autour d'enjeux essentiels comme les regroupements et coopérations territoriales et l'évolution des financements du secteur.

Nourries des apports d'experts et intervenants de terrain, les réflexions de ces trois temps forts ont donné lieu à la production de plusieurs notes de travail qui vont permettre de partager une vision commune plus forte de concepts et d'enjeux importants pour l'avenir des secteurs social, médico-social et de santé. En parallèle des travaux internes de l'Uniopss, des réflexions ont été conduites par différents réseaux associatifs autour de la question centrale de l'évolution des modèles socio-économiques associatifs, pour lesquels l'Uniopss a pu apporter son regard trans-

versal et croiser les points de vue sur les changements à venir. Elle a notamment participé à la remise du rapport UDES/ Mouvement associatif réalisé par KPMG sur le sujet.

GUIDE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES BONNES PRATIQUES DE L'ESS : L'UNIOSS MOBILISÉE

Dans le cadre de la commission « Gouvernance et guide de bonnes pratiques » du Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire, l'Uniopss a participé à la réaction du guide produit dans le cadre des obligations de la loi ESS, ainsi qu'à de nombreux échanges sur le sujet : lors du colloque organisé par le Mouvement associatif pour la présentation du guide au monde associatif, et lors d'atelier régionaux organisés par les CRESS via un « tour de France » du guide. Rappelons que ce guide, traitant de différents items liés à la qualité des structures de l'ESS (gouvernance démocratique, ancrage territorial, Égalité Femme-Homme et lutte contre les discriminations), centré sur la responsabilité sociale des organisations (RSO), est un outil interne pour aider les structures de l'ESS à intégrer les valeurs de cette économie dans leur fonctionnement interne. *Pour en savoir plus : <https://guidedesbonnespratiquesess.com/>*



FONDAMENTAUX DES SECTEURS SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANTÉ : UNE FORMATION SUR MESURE

DANS LE CADRE DU CENTRE DE RESSOURCES DLA, L'UNIOPSS A CONSTRUIT EN 2017 UNE FORMATION D'UNE JOURNÉE ET DEMI

sur les fondamentaux des secteurs social, médico-social et santé, à destination des acteurs du Dispositif local d'accompagnement (DLA). Cette formation socle revient notamment sur la construction historique de l'action sociale et la place des acteurs privés non-lucratifs, la structuration actuelle des secteurs en termes de gouvernance territoriale et nationale, et propose un temps d'échange sur les grands enjeux d'avenir. Le travail engagé pourra être réinvesti pour sensibiliser plus largement les acteurs qui sont amenés à intervenir dans le champ de la solidarité (financeurs, accompagnateurs, nouveaux salariés du réseau, adhérents...). De nouvelles sessions sont prévues en 2018. *Pour plus d'informations sur l'aspect formation, voir chapitre Ressources au réseau page 44.*

LES CHEMINS PLURIELS DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE DE L'ACTION ASSOCIATIVE

Regroupements, rapprochements, fusions, filialisations, coopérations, injonctions au changement d'échelle : autant de termes qui irriguent aujourd'hui les réalités du secteur associatif de solidarité. Les causes en sont multiples : diminution des financements publics, fusion des collectivités territoriales et des autorités de tarification, mutualisation pour plus d'efficience... Tous ces éléments ont participé à la construction d'une note, travaillée par l'ensemble des membres de la Commission « Modèles socio-économiques associatifs » de l'Uniopss. Celle-ci sera disponible en ligne sur le site internet de l'Uniopss dès février 2018.

QUEL AVENIR POUR L'INNOVATION SOCIALE ASSOCIATIVE ?

Pour porter la voix de ses adhérents sur les territoires, qui inventent chaque jour des solutions innovantes pour trouver des réponses aux nouveaux besoins des popu-

lations fragiles, l'Uniopss participe à la commission « Ecosystèmes de l'Innovation sociale » du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) depuis le mois de septembre. Dans ce cadre, elle a travaillé avec les membres de sa commission « Modèles socio-économiques associatifs ».

QUELS OUTILS POUR REPENSER LES GOUVERNANCES ASSOCIATIVES ?

Après une animation prospective pour recenser l'ensemble des éléments prioritaires pour notre Union sur la gouvernance associative, un groupe issu de la commission MSEA s'est donné pour objectif de travailler sur des scénarios prospectifs afin d'élaborer collectivement un programme de mise en valeur de la question de la gouvernance dans le réseau : échange de bonnes pratiques, création d'outils opérationnels et définition de positionnements politiques.

En 2017, l'Uniopss et ses adhérents ont finalisé la création d'une boîte à outils pour

accompagner les associations dans leurs réflexions autour de leur gouvernance, comme levier potentiel d'amélioration des pratiques associatives. Cette version finale de la boîte à outils sera présentée lors d'une agora à l'occasion du prochain Congrès de l'Uniopss en 2018 à Tours.

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission Modèles socio-économiques associatifs (20 participants en moyenne), **4** réunions du groupe Enjeux européens (11 participants en moyenne).

REPRÉSENTATIONS

2 commissions « Stratégie de Développement de l'ESS », **3** commissions « Ecosystèmes de l'Innovation sociale » et **3** commissions « Gouvernances et guide de bonnes pratiques » du Conseil supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire.

AUDITIONS

1 audition auprès des sénateurs Alain Dufaut et Jacques-Bernard Magnier sur une mission relative aux contrats aidés ; **1** audition auprès de Jean-Marc Borello dans le cadre de son rapport sur les dispositifs d'insertion professionnelle, en lien avec la diminution des contrats aidés.

INTERVENTIONS

2 interventions autour de la gouvernance associative pour les associations C3SI (centre de santé) et Sésame Autisme ; **1** intervention au séminaire du Mouvement associatif sur l'évaluation de l'action associative ; **2** interventions dans le cadre du Club des partenaires de l'Uniopss.

PRODUCTIONS

218 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uniopss ; **1** présentation de la Note « La coopération, un levier pour faciliter l'innovation sur les territoires » produite par le réseau Uniopss-Uniopss lors d'un atelier co-animé avec la Banque Populaire au Forum National des Associations et Fondations ; **2** sessions de formation sur les fondamentaux des associations des secteurs social, médico-social et de santé ; **2** articles dans Juris-associations sur « les coopérations associatives comme leviers d'innovations sociales locales » et « les mutations des modèles socio-économiques des associations ».



ENTRE ACCOMPAGNEMENT ET PARTICIPATION DES ACTEURS



L'année 2017 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action en faveur du travail social, avec le lancement de nouveaux groupes de travail dans lesquels l'Uniopss s'est mobilisée, tout en rappelant à quel point la participation des personnes est un enjeu majeur d'évolution pour les pouvoirs publics et les associations. Elle s'est par ailleurs impliquée sur les questions de développement durable et de qualité de l'emploi.

En Bref

• Définition du travail social.

L'Uniopss a participé au groupe de travail sur l'élaboration d'une définition du travail social, inscrite par décret du 6 mai 2017 dans le Code de l'action sociale et des familles (CASF).

• Publication du rapport **Égalité Femmes-Hommes du CSESS**

(dans laquelle l'Uniopss est partie prenante) en février 2017, avec 11 propositions.

• **Participation, pour l'Uniopss, de la directrice de l'Uniopss Alsace** à la Commission « Emploi, formation, diversité » de l'Udes, travaillant à la constitution d'un baromètre de la formation professionnelle.

PERMETTRE AUX ASSOCIATIONS DE PENSER DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour l'Uniopss, le développement durable doit être considéré comme un levier de performance dans la construction de l'accompagnement et la qualité des réponses données aux usagers, les conditions de travail des professionnels et l'appartenance des associations à leur territoire. C'est dans cet esprit que l'Uniopss a participé en 2017 à la création et la diffusion de « Mon Observatoire du Développement Durable » dans le cadre de la convention de partenariat entre l'État, l'Anap et des fédérations des secteurs sanitaire, social et médico-social. Le rapport de l'Anap issu de la première campagne de collecte réalisée en ligne de juin à septembre, s'appuie sur les résultats de 426 répondants volontaires issus des secteurs sanitaire, social et médico-social (dont au moins 56 structures du réseau Uniopss-Uriopss). Y sont présentés les résultats détaillés et enjeux du secteur en termes d'engagement dans les démarches de développement durable. Les répondants se sont vus proposer des pistes d'amélioration via un plan d'actions personnalisé et des ressources pour leur mise en œuvre.

PLAN D'ACTION EN FAVEUR DU TRAVAIL SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL : L'UNIOUSS MOBILISÉE !

L'Uniopss s'est impliquée cette année encore dans les différents travaux du Haut Conseil du travail social, chargé de mettre en œuvre les

mesures du Plan d'action en faveur du travail social et du développement social. Outre le groupe d'étude d'expérimentations du référent de parcours dans 4 départements et un groupe de réflexion sur les orientations nationales relatives à la formation continue des travailleurs sociaux, l'Uniopss a participé aux nouveaux groupes constitués pour 18 mois – usages du numérique dans le travail social, développement social et travail social, ancrage territorial du HCTS.

Au sein du HCTS, l'Uniopss a fortement préconisé que cette instance puisse avoir un lieu où traiter et émettre des avis ou alertes sur des sujets qui vont impacter l'évolution du travail social et de manière plus large l'avenir de l'Europe sociale.

La Commission professionnelle consultative (CPC) du travail social et de l'intervention sociale, où l'Uniopss siège, a continué à réfléchir sur la formation des travailleurs sociaux en axant son travail sur la réforme des 5 diplômés – ASS, ES, ETS, EJE, CESF – de niveau III (bac + 2) reclassés en niveau II (bac + 3), catégorie A des travailleurs sociaux relevant de la fonction publique et sur le socle commun aux cinq formations.

DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE L'EMPLOI ET DU DIALOGUE SOCIAL

L'Uniopss a été partie prenante de la **gouvernance de l'UDES**, en siégeant au Conseil d'administration de cette organisation multiprofessionnelle de l'ESS. Elle assure à ce



LA PARTICIPATION DES PERSONNES : UNE QUESTION CENTRALE

OUTRE D'INTERROGER LE TRAVAIL SOCIAL AU REGARD DES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ, un des enjeux pour l'Uniopss en 2017

a été de s'assurer de la participation des personnes concernées dans différents groupes de travail. L'Uniopss a été sollicitée par la DGCS pour constituer un « groupe miroir » de personnes concernées, par le biais d'adhérents de ses différents secteurs : Croix Rouge française, Fnadepape pour la Cnape, CNPA, Advocacy, APF, FNAPAEF, Handidactique pour le CNCPPH. Cette action, dans le cadre de la réingénierie des diplômés, a permis de questionner le développement des compétences attendues des professionnels et la pluralité des interventions sociales.

L'Uniopss a participé à la rédaction du rapport du HCTS (et de sa version simplifiée) « Participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux », publié en juillet, et qui propose 10 recommandations pour la mise en œuvre d'une participation effective. Pour l'Uniopss, permettre aux personnes et à leurs proches de participer à la construction des choix politiques associatifs, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques auxquelles les associations contribuent, est devenu un enjeu incontournable dont les associations doivent se saisir ; et ce même si cela modifie en profondeur leur mode de gouvernance.

titre, un poste d'administrateur au collège employeur de l'OPCA Uniformation.

Par ailleurs, l'Uniopss a animé des **groupes de travail du réseau Uniopss-Uriopss**, qui se sont penchés sur les impacts de différentes réformes (loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi ; loi sur la sécurisation de l'emploi ; loi Travail ; réforme du Code du travail).

Consolider l'expertise du réseau en matière de droit social

Le groupe « droit social » réunit les juristes des Uriopss afin de stabiliser et diffuser une analyse partagée des règles applicables aux associations. En 2017, le groupe s'est penché sur les réformes en cours, et plus particulièrement sur les implications des ordonnances du 22 septembre

2017 qui réforment le droit du travail (dont une séance de travail avec le conseiller technique Dialogue social de l'UDES).

Le bien-être au travail et la qualité de vie au travail : levier de pérennité des associations

Le réseau Uniopss-Uriopss est resté attentif à la question de la qualité de l'emploi (santé et qualité de vie au travail, risques psycho-sociaux, lutte contre les discriminations dont l'égalité femmes-hommes), ainsi qu'aux formations et accompagnements RH conduits grâce à la mutualisation en réseau des compétences RH. ■■■

Chiffres-clés 2017

ANIMATION DE RÉUNIONS

3 réunions de la commission associatifs (18 participants en moyenne) ; **5** réunions et conférences téléphoniques du groupe droit social (10 participants en moyenne) ; pilotage de la partie 2 du Document de rentrée sociale (16 conseillers techniques Uriopss, 2 consultants, 2 bénévoles) ; **9** réunions téléphoniques.

REPRÉSENTATIONS

Convention Développement durable : **1** rdv au ministère des Affaires sociales, **6** réunions avec les signataires ; **CPC de l'intervention sociale et du travail** (4 réunions) ; **20^e CPC de l'Éducation nationale** (1 plénière) ; **Plan d'action du travail social** : **2** réunions sur le référent de parcours, **1** réunion sur la formation continue des travailleurs sociaux ; **Haut Conseil du travail social** : **3** plénières, **3** commissions permanentes, **7** réunions du groupe sur la participation des personnes dans les instances publiques, **3** réunions du groupe sur l'ancrage territorial du HCTS, **1** réunion du groupe sur le numérique, **4** réunions du groupe sur le développement social ; **Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)** : **1** réunion pour le suivi du Plan pluriannuel ; **Commission « Égalité Femmes-Hommes » du CSESS** : **6** réunions, **2** séminaires, **1** hackathon ; **Mouvement associatif** : **2** séminaires ; **CNIS** : **2** séminaires (sur l'emploi) et **1** réunion (environnement développement durable) ; **Udes** : **congrès national, groupe de travail formation** (3 réunions) et **3** CA ; **Avise** : participation au jury « Silver solidarités » ; **France stratégie** : **2** séminaires (emploi) ; **Chorum** : **1** séminaire (RH) ; **CNFPT** : copil pour séminaire sur la désinstitutionnalisation.

ANIMATION DU RÉSEAU

1 article co-rédigé dans JurisAssociations n°559 et **1** intervention à l'IAE de Paris ; **CRPA** : **1** réunion à la DGCS, **1** copil, **1** intercrpa, **3** réunions avec les Uriopss portant un Crpa ; **1** journée de rentrée sociale et **1** matinale Droit social de l'Uriopss Ile-de-France ; **1** journée de préparation d'un séminaire sur le travail social à l'Uriopss Pays-de-la-Loire ; **1** AG de l'association Voir ensemble ; **1** groupe miroir constitué de personnes concernées pour la CPC du travail social (DGCS).

PRODUCTIONS

4 points techniques dans Union sociale ; **255** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.



L'UNIOPSS À LA CROISÉE DES CHEMINS...

Dans un paysage géopolitique en pleine mutation, le rôle et l'influence des territoires infra-étatiques et de l'Europe ont connu un accroissement considérable dans leur champ d'intervention et leur implication respectifs sur les politiques sociales, médico-sociales et sanitaires. Dans la mesure où les politiques, qu'elles soient européennes ou infra-régionales, s'imbriquent, il est donc logique que ces deux niveaux soient traités dans le même esprit et proposent ainsi une vision globale d'un continuum des politiques sociales, sanitaires et médico-sociales.

Enjeux européens

SUITE DE LA MOBILISATION AUTOUR DU SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

L'Uniopss et EAPN France, réseau européen de lutte contre la pauvreté, ont continué à se mobiliser en 2017 sur une réelle mise en place de l'ambitieux Socle Européen des Droits Sociaux (SEDS).

Avec notamment pour objectif que celui-ci ne se résume pas à la sphère du travail et des acteurs du dialogue social, mais soit aussi l'opportunité, pour les acteurs associatifs du dialogue civil, d'être entendus dans leurs revendications : il s'agit de faire de l'accès à tous les droits fondamentaux, y compris sociaux (accès aux soins, logement, éducation/formation etc.) une norme des standards européens et un indicateur fondamental pour les recommandations issues du semestre européen.

UNE PRÉSENCE INSTITUTIONNELLE RENFORCÉE POUR PORTER LA VOIX DES SOLIDARITÉS

L'Uniopss, en veille depuis de nombreuses années sur les questions européennes, a renforcé sa présence institutionnelle au sein de la commission « Europe et international »

du Conseil supérieur de l'ESS. Elle a également intensifié sa présence lors des événements et réunions organisés par la représentation française de la Commission européenne, notamment sur le livre blanc sur l'avenir de l'Union Européenne et sur le suivi du semestre européen, en particulier les recommandations spécifiques pour la France.

Ces instances ont permis à l'Uniopss de soutenir davantage la parole des associations de solidarité ainsi que le rôle fondamental des services sociaux d'intérêt général et du modèle non-lucratif en Europe.

Territoires et vivre ensemble

RENFORCER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Après une année 2016 fortement impactée par les changements institutionnels et organisationnels de mise en œuvre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République et de la loi de modernisation de l'action territoriale et d'affirmation des métropoles, l'actualité institutionnelle des territoires s'est surtout concentrée sur l'organisation de la conférence nationale des territoires. L'Uniopss a porté auprès des pouvoirs publics la priorité de renforcement de l'équité territoriale et d'une cohérence renforcée entre les collectivités locales et l'État.

Elle a également eu l'occasion, sur plusieurs sujets (RSA par exemple...), d'attirer l'attention



De l'Union européenne aux territoires locaux : L'UNIOOSS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE TOUS LES TERRITOIRES.

des décideurs publics nationaux et territoriaux, sur les conséquences en termes de prise en charge et d'accompagnement des tensions budgétaires existantes entre l'État et les collectivités territoriales.

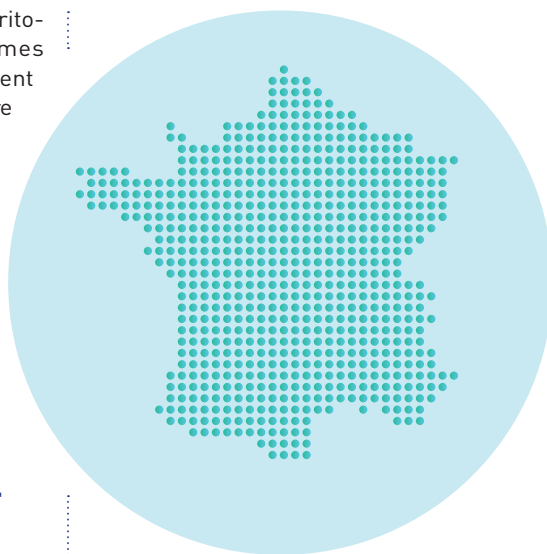
Ce fut notamment le sens de notre prise de parole au cours de l'audition, à l'invitation de la ministre de la Justice, Garde des Sceaux et de la ministre des Solidarités et de la Santé, sur le dispositif de prise en charge des mineurs non accompagnés.

LES ASSOCIATIONS, ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOCIAL

Dans un article publié dans la revue *Jurisassociations*⁽¹⁾ le 15 mai 2017, l'Uniooss et l'Uriopss Normandie-Caen ont dressé un état des lieux d'initiatives de terrain et d'expérimentations innovantes, témoignant de la capacité des associations à être moteurs de coopérations territoriales.

L'Uniooss et les Uriopss ont en effet accompagné des structures du secteur social, médico-social et de la santé pour leur permettre de se saisir des opportunités offertes par la coopération, en réunissant des acteurs sur un même territoire.

L'expérience de ces accompagnements a montré qu'il n'existait pas de modèle de coopération type, mais autant de formes de coopérations « sur mesure » que de projets.



L'UNIOOSS ET LES URIOPSS AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Au cours de l'année 2017, le réseau Uniooss-Uriopss a continué à prendre en compte le nouveau découpage régional, en adaptant son implantation territoriale à l'évolution des schémas régionaux.

Ce travail s'accompagne également d'une volonté de rester en proximité avec les acteurs de terrain et de maintenir et renforcer le lien avec les adhérents dans ces nouveaux grands espaces régionaux.

(1) *Jurisassociations* n°559 P27-28

Chiffres-clés 2017

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions du groupe de concertation « enjeux européens » de l'Uniooss (15 participants en moyenne) ; **1** réunion de la commission Territoire et Vivre ensemble.

REPRÉSENTATIONS

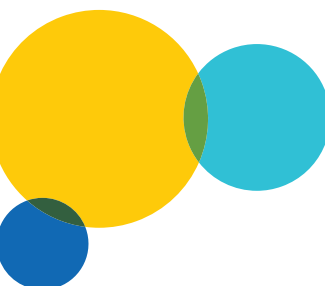
2 réunions à la représentation de la Commission européenne à Paris ; participation à **2** commissions « Europe et International » du Conseil Supérieur de l'Économie sociale et solidaire ; **4** rencontres dans le cadre de la participation de l'Uniooss au Cercle Europe Economie Sociale ; Participation à **1** colloque organisé par la MGEN pour la présentation d'une étude sur la non-lucrativité en droit de l'Union européenne.

LOBBYING/PLAIDOYER

1 lettre ouverte adressée aux ministres membres de l'EPSCO sur la mise en œuvre effective et nécessaire du socle européen des droits sociaux ; **1** audition auprès de l'Association des départements de France (ADF).

PRODUCTIONS

1 veille bimensuelle envoyée aux adhérents du réseau Uniooss-Uriopss membres du groupe « enjeux européens » ; **27** fiches produites sur le réseau Uniooss Uriopss et des e-mails hebdomadaires de veille et de signalement sur les consultations et points de vigilance sur les questions européennes.





UNE MOBILISATION EN FAVEUR DE L'ACCÈS DE TOUS À LA SANTÉ

L'année 2017 a été marquée par la publication de nombreux textes d'application de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et par la définition d'une nouvelle Stratégie Nationale de Santé (SNS), impulsée par le gouvernement d'Edouard Philippe. L'Uniopss s'attache à observer et accompagner la mise en œuvre des dispositifs prévus par la loi sur le terrain. La ministre des Solidarités et de la Santé souhaite laisser des marges de manœuvre et d'initiatives aux acteurs, ce dans un cadre budgétaire très contraint. Dans ce contexte, l'Uniopss poursuit son travail de veille et d'alerte, afin que la mise en œuvre de la loi et de la nouvelle SNS, n'augmente pas les inégalités sociales et territoriales. Elle plaide, en ce sens, pour un accès de tous à la santé sur les territoires, avec une attention particulière pour les publics les plus vulnérables.

En Bref

• Participation au débat citoyen

organisé le 29 novembre 2017 par la Conférence nationale de Santé (CNS) sur la santé connectée face aux inégalités, en association avec le CNCPH et le Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), avec le soutien de la CNDP (Commission nationale du débat public) – un avis sur les applications et objets connectés en santé sera rendu par la CNS en février 2018.

• Participation en décembre 2017 à l'état des lieux des systèmes d'information

dans le secteur médico-social commandité par l'Agence Nationale d'Appui à la performance (ANAP) au cabinet Mazars.

L'UNIOSS A APPORTÉ SA CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

L'Uniopss a élaboré et transmis une contribution écrite à la DGCS, suite à la réunion de concertation du 6 octobre 2017 à laquelle plusieurs organisations du secteur étaient conviées. L'Union a défendu des propositions sur chacun des quatre axes initialement proposés, dans un délai de concertation très contraint. Ces quatre axes concernent la prévention, la promotion de la santé, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, et l'innovation, auxquels ont été ajoutés, en novembre, trois axes spécifiques sur la santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, les dispositions spécifiques à la Corse et à l'outre-mer, ainsi qu'une focale sur la place des usagers (intégrée au sein de l'axe innovation).

Elle a également contribué à l'avis de la Conférence Nationale de Santé (CNS) sur la Stratégie Nationale de Santé (SNS) et a particulièrement soutenu des propositions visant à renforcer l'accès à la santé, telle que la généralisation du tiers payant. Elle regrette d'ailleurs que cette disposition ne figure pas

dans le texte final du gouvernement. L'Uniopss a également apporté son concours à la contribution à la SNS du Conseil National Consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), à travers les travaux de la Commission Santé, bien être et bientraitance de ce dernier. Elle y a porté la proposition d'un « plan numérique pour les établissements sociaux et médico-sociaux » à la hauteur du « plan hôpital numérique ».

L'UNIOSS MOBILISÉE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ

Dans la continuité de ses travaux, l'Uniopss s'est fortement mobilisée en 2017 pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Elle a identifié plusieurs facteurs de recul sur ces questions : l'augmentation du prix des consultations (dites complexes et très complexes), l'augmentation du forfait journalier hospitalier, le recul sur la généralisation du tiers-payant, pourtant prévue par la loi de 2016.

Elle s'est par ailleurs mobilisée contre la tentative de réduction de 30 % des crédits d'Aide Médicale d'État (AME) par les sénateurs lors



L'UNIOPSS POURSUIT SON RÔLE D'OBSERVATOIRE ET D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS SANTE ET ASV

APRÈS UN PREMIER DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI DE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ DÉBUT 2017,

présenté au cabinet de Marisol Touraine, l'Uniopss a souhaité faire le point deux ans après la promulgation de la loi, et la parution de centaines de textes d'application. Ce nouveau diagnostic est transversal aux secteurs social, médico-social et sanitaire, et inclut certains dispositifs de la loi d'adaptation au vieillissement (ASV). Les dispositifs de pilotage, de concertation et de coordination, prévus par les lois sont-ils appropriés et mis en œuvre par les acteurs de terrain en région ? Avec le concours des Uriopss, l'Uniopss a identifié les difficultés, bonnes pratiques, complémentarités et articulations, mais aussi de la confusion au sein de cette multitude de dispositifs. Une publication des résultats sera réalisée en début d'année 2018.

de l'examen du Projet de loi de finances pour 2018, et en faveur de l'intégration de l'AME dans la protection maladie universelle. Elle a également porté, avec d'autres organisations, un amendement, adopté au sein de l'article 64 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018, concernant la remise d'un rapport du gouvernement au Parlement sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité.

L'Uniopss a, en outre, agi en faveur de la réduction des inégalités de santé, en travaillant sur **la question du zonage** – c'est-à-dire la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante (ou « déserts médicaux ») – en pointant les limites de l'indicateur utilisé au niveau national pour les définir. Elle a notamment alerté sur l'inadéquation et les effets de l'application de cet indicateur, à travers un communiqué de presse commun avec la Fédération nationale

des centres de santé (FNCS) fin septembre, ainsi qu'un courrier de mobilisation de son réseau - intitulé « Agir en région » - en novembre suite à la publication de l'arrêté du 13 novembre. Elle a également alerté par courrier la Conférence Nationale de Santé et les présidents de Conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA). L'Uniopss défend en effet une politique globale de lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé, et pointe les risques de penser les unes de façon distincte des autres.

La Commission Santé de l'Uniopss a préparé un document d'analyse et de propositions complémentaires sur le Plan d'Accès aux soins d'Agnès Buzyn, diffusé le 13 octobre 2017. Ce positionnement sera porté auprès des pouvoirs publics en 2018.

Chiffres-clés 2017

ANIMATION DE RÉUNIONS

2 réunions de la Commission Santé ; **3** réunions du groupe de concertation « Santé mentale » ; **2** réunions du groupe de concertation « veille juridique et suivi de la loi Santé » ; **2** réunions du groupe de concertation « lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé ».

REPRÉSENTATIONS

6 réunions de la CNS (Assemblée Plénière, groupe Prévention) ; **3** réunions du CNOSS sanitaire (Comité National de l'Organisation sanitaire et sociale) ; **1** réunion de la DGCS sur la Stratégie Nationale de Santé ; **3** réunions de la Commission Santé, bien-être et bientraitance du CNCPPH ; **2** réunions de l'Assemblée Plénière et **3** réunions du groupe « Santé mentale et grande précarité » du CNSM (Conseil national de santé mentale) ; **2** réunions techniques DGCS-DGOS ; **1** intervention à la Journée de rentrée sociale de l'Uriopss Bourgogne-Franche-Comté.

PRODUCTIONS

1 diagnostic de la loi de modernisation de notre système de santé ; **165** fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss ; **3** publications dans Union Sociale ; **1** analyse des PLF et PLFSS pour 2018 ; **1** contribution à la SNS (Stratégie Nationale de Santé) ; **1** contribution à l'avis de la CNS sur la SNS ; **1** contribution au Plan ONDAM 2018-2022 ; **3** communiqués de presse (zonage, crédits AME, généralisation du tiers-payant).



LA DIFFICILE ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE GLOBALE DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

L'Uniopss a poursuivi en 2017 l'animation de sa commission « Lutte contre la pauvreté », appelée pour les médias « Collectif ALERTE » (37 associations et fédérations nationales de lutte contre l'exclusion). Le fil rouge de ses travaux a été d'élaborer une plateforme pour l'élection présidentielle, de rencontrer les équipes des candidats, puis d'agir pour la définition d'une stratégie globale de lutte contre l'exclusion, dans le cadre de la concertation de la Délégation interministérielle.

BILAN DU PLAN PAUVRETÉ 2013-2017

Le Collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, a été reçu à Matignon le 21 mars 2017 pour présenter son bilan du plan national de lutte contre la pauvreté 2013-2017. Le plan a permis que la pauvreté augmente moins vite que le chômage, mais comme dénoncé par les associations, son cadre trop limité n'a pas réussi à la faire reculer. L'Uniopss se félicite des engagements pris par le gouvernement dans ce plan, notamment la revalorisation du RSA socle de 10 % en 5 ans en plus de l'inflation. ALERTE a publié un communiqué de presse sur le sujet le 22 mars.

ELECTIONS 2017 : UNE PLATEFORME ALERTE ET UNE IMPLICATION DANS UNE « AUTRE CAMPAGNE »

ALERTE a élaboré une plateforme de propositions politiques, présentée le 7 février à l'Uniopss lors d'une conférence de presse. Très mobilisée, la presse en a fait de nombreux articles et interviews. Les 51 associations de solidarité réunies au sein des Collectifs ALERTE et des Associations Unies ont également lancé une « autre campagne » dès fin janvier sur les réseaux sociaux, pour

dénoncer les idées reçues sur la pauvreté présentes lors des campagnes présidentielle et législatives. Ce projet a été présenté lors d'une conférence de presse le 4 janvier.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : ALERTE MULTIPLIE LES ACTIONS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Le 9 juin, François Soulage, président d'ALERTE, a présenté à la nouvelle ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, la plateforme de propositions, en insistant sur la nécessité d'aller vers un plan de lutte contre la pauvreté, traduit dans une loi d'orientation et de programmation financière sur 5 ans. ALERTE, a, dans cette optique, demandé dans un communiqué de presse le 12 juillet, de faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, une action gouvernementale prioritaire en vue de la loi de programmation des finances publiques. Ce travail s'est poursuivi auprès des collaborateurs du Premier ministre – Thomas Fatome, Directeur adjoint du Cabinet – et de ceux du président de la République – Marie Fontanel et Constance Bensussan, conseillères insertion – (7 fois). ALERTE a défendu l'élargissement de la stratégie de lutte contre la pauvreté ciblée au départ sur les

enfants, les jeunes sortants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et les familles monoparentales, à l'ensemble des personnes précaires, aucune génération ne devant être sacrifiée.

Le Premier ministre a invité, par ailleurs, le 21 septembre, plusieurs associations de solidarité à travailler sur le thème de la lutte contre la pauvreté et de la politique d'insertion, en présence des ministres des Solidarités et de la Santé et du Travail.

L'Uniopss, a défendu l'idée d'une politique transversale de lutte contre l'exclusion (pour lutter contre la pauvreté des enfants, il faut lutter contre l'exclusion des familles) et suggéré la mise en place d'un référent au plus haut niveau.

Les 37 associations nationales d'ALERTE, dans un courrier du 19 septembre, ont renouvelé ces demandes au président de la République, tout en saluant la logique de concertation enclenchée.

Le 17 octobre, ce dernier a annoncé l'ouverture d'une concertation de 6 mois sur la « stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes ». L'Uniopss, par l'intermédiaire du collectif ALERTE, est identifiée comme le coordonnateur de la voix des associations et représenté dans chacun des 6 groupes de travail thématiques, directement ou par l'un de ses adhérents.

La concertation a été lancée le 4 décembre dernier devant le CNLE. Presque tous les groupes de travail se sont réunis une première fois avant la fin décembre 2017.

Le président et le directeur général de l'Uniopss ont aussi été reçus en audition à l'Assemblée nationale, le 13 septembre, pour

En Bref

• L'Uniopss, au travers de son Président, a été le porte-parole des associations pour dénoncer, lors de rencontre avec le ministre de l'Intérieur puis avec le Premier ministre, la circulaire du 12 décembre 2017 remettant en cause l'inconditionnalité de l'accueil dans les centres d'hébergement (Cf. « Temps forts 2017 » page 20).



APPROPRIATION ET VALORISATION DE PRATIQUES INNOVANTES EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT

DANS LA SUITE DU PROJET NATIONAL INITIÉ EN 2016 PAR L'UNIOPISS SUR LE SUJET, L'URIOPSS PAYS-DE-LA-LOIRE S'EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE SIMILAIRE EN RÉGION. L'Uniopss est intervenue le 17 novembre 2017 à la journée co-organisée par l'Uriopss pour souligner les points communs et interactions possibles entre les projets portés dans cette région et ceux remontés en Champagne-Ardenne et Auvergne-Rhône-Alpes, mettant en relation ces porteurs de projets entre eux.

exprimer les observations de l'Union sur la mission solidarité, insertion, égalité des chances.

HÉBERGEMENT – LOGEMENT : POUR UN VRAI CHOC DE L'OFFRE ET UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DU PLAN « LOGEMENT D'ABORD ».

L'Uniopss a plaidé pour que le projet de loi de finances 2018 traduise budgétairement les orientations politiques qu'elle partage : mettre en place un choc de l'offre et une stratégie « logement d'abord ».

L'Uniopss a également exprimé fortement son opposition à la baisse de l'APL, la vraie solution restant pour l'Uniopss l'encadrement des loyers et une politique massive de construction de tous types de logements, tout particulièrement ceux aux loyers les plus bas (Cf. « Temps forts 2017 » page 22). Elle a notamment présenté ce positionnement lors de sa conférence de presse de rentrée sociale, mais aussi lors de ses rendez-vous avec les rapporteurs pour avis à l'Assemblée nationale, puis au Sénat. L'avis du Sénateur en a fait état.

L'Uniopss a également présenté ses propositions pour une mise en œuvre réussie du logement d'abord lors de sa rencontre avec le Délégué Interministériel à l'Héberge-

ment et au Logement, en juillet 2017. Soulignant l'opportunité que présentait la stratégie « logement d'abord », elle a cependant plaidé notamment pour le renforcement de l'APL et des documents locaux de programmation en matière d'hébergement et de logement (PDAHLPD), devenus opposables dans le projet de loi logement.

Enfin, l'Uniopss, grâce à son approche transversale, a élaboré en décembre 2017 des propositions pour améliorer la prise en compte, dans le projet de loi logement, de la situation des personnes en situation de pauvreté, de handicap, de vieillissement, et de maladie chronique. Celles-ci ont été présentées en janvier 2018 à l'administration en charge du logement (DHUP) et au Sénateur Jean-Marie Morisset.

EMPLOI : ENGAGEMENT DE L'UNIOPISS SUR LES CONTRATS AIDÉS

À la fin août 2017, l'Uniopss a soutenu ses adhérents et les Uriopss pour défendre l'intérêt des personnes accompagnées via les contrats aidés, en exprimant son opposition à la diminution des contrats aidés, et en précisant l'importance de combiner maintien des contrats aidés et renforcement de la formation.

Elle a participé à un courrier au Premier ministre et à l'ensemble des ministres concernés, ainsi qu'à un communiqué de presse sur le sujet.

Elle a également rencontré sur ce point les direction d'administrations centrales en charge du Travail, en septembre 2017.

Chiffres-clés 2017

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions du Groupe Prévention Hébergement Logement ; **9** réunions de la Commission Lutte contre les exclusions (collectif ALERTE) ; **2** réunions ALERTE-Partenaires sociaux.

REPRÉSENTATIONS

50 réunions dans des instances telles que : Conseil national des politiques de lutte contre l'exclusion (CNLE), animations nationales du CRPA, Conseil Social de l'Habitat, Comité de suivi DALO, Conseil National de l'Habitat, EAPN Europe et France, administrations centrales logement et travail ; **3** réunions ALERTE CAU (Collectif des Associations Unies), **4** contacts avec la presse dont **1** conférence de presse ALERTE-CAU et **1** conférence de presse ALERTE ; **3** rencontres avec les cabinets ministériels, **3** rencontres avec les ministres, **5** rencontres à l'Élysée, **2** rencontres avec le Premier ministre, **5** rencontres avec les équipes de campagne des candidats à la présidentielle.

PRODUCTIONS

227 fiches, **1** dossier spécial d'Union Sociale (Logement et Hébergement : les associations à la pointe de l'innovation).

ANIMATION DU RÉSEAU

6 réunions avec les Uriopss sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

AUDITIONS

2 auditions parlementaires sur le projet de loi de finances.



DÉFENDRE LES DROITS ET ÊTRE FORCE DE PROPOSITION



Dans une période de bilan et de redéfinition des politiques publiques de la petite enfance et de la protection de l'enfance, l'Uniopss et sa Commission Enfances-Familles-Jeunes, se sont attachées, en 2017, à défendre les droits des enfants et des familles et à être force de proposition, notamment sur la future convention d'objectifs et de gestion (COG) entre la CNAF et l'État et sur la stratégie de lutte contre la pauvreté, en construction.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

En 2017, l'Uniopss a apporté une critique constructive dans les débats relatifs à la protection de l'enfance et de la jeunesse, pour porter une parole forte sur les droits des enfants, mais aussi des propositions d'amélioration de cette politique publique.

Une contribution à l'installation du Conseil National de la Protection de l'Enfance

Au Conseil National de la Protection de l'Enfance, créé par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et installé le 1^{er} février 2017, l'Uniopss a participé à l'ensemble des débats, par le biais de ses quatre représentants (Jean-Pierre Rosenczweig, en tant que Président de la Commission Enfances-Familles-Jeunes, la Croix-Rouge Française, l'Uniopss Pays-de-la-Loire et la Fédération de l'Entraide Protestante) et de leurs quatre suppléants (Citoyens et Justice, fédérations de l'aide à domicile, Apprentis d'Auteuil et Uniopss).

Dans cette première année d'exercice du CNPE, l'Uniopss a participé à quatre des cinq commissions du Conseil : « Adaptation des interventions aux besoins de l'enfant », « Prévention et repérage précoce », « Connaissance et Recherche en protection de l'enfance » et « Formation ». Les représentants de l'Uniopss ont ainsi pu contribuer aux 8 avis validés lors de la séance plénière du CNPE du 15 janvier 2018. L'Uniopss reste très engagée dans l'installation et l'amélioration continue du fonctionnement de cette instance, dont elle a soutenu la création.

L'Uniopss : lieu de débat sur la difficile question des Mineurs Non-Accompagnés

À la suite du démantèlement de la « jungle » de Calais, intervenue fin 2016, l'Uniopss a souhaité qu'un dispositif d'urgence sociale soit mis en place pour assurer la protection immédiate des enfants concernés. L'État a néanmoins pris le parti de créer des Centres d'Orientation et d'Accueil pour Mineurs (CAOMI). Face aux nombreuses difficultés posées par ces structures, sans statut légal, l'Uniopss et les Uniopss ont soutenu les acteurs de terrain dans cette difficile mission jusqu'à leur fermeture intégrale en avril 2017.

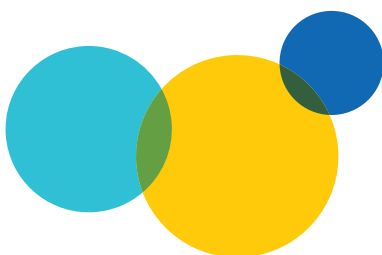
Par ailleurs, à la suite de l'allocution du Premier ministre devant le Congrès de l'Assemblée des Départements de France, le 20 octobre 2017, annonçant que « l'État assumera l'évaluation et l'hébergement

d'urgence des personnes se déclarant mineures entrant dans le dispositif [de protection de l'enfance], jusqu'à ce que leur minorité soit confirmée », l'Uniopss a réuni les acteurs de la protection de l'enfance pour défendre les droits des enfants non-accompagnés, en rappelant que ceux-ci doivent être considérés comme des enfants avant d'être des étrangers, et, par conséquent, bénéficier d'un accompagnement éducatif tout au long de leur prise en charge et dans le cadre de la protection de l'enfance. L'Uniopss a ainsi réuni une délégation qui a été entendue en novembre 2017 par une mission d'expertise présidée par le Premier ministre et le président de l'ADF.

L'Uniopss reste mobilisée sur ce sujet dans l'attente de la publication du rapport final qui devait initialement intervenir le 15 janvier et a été reportée au mois de février 2018.

Protection judiciaire de la jeunesse : l'Uniopss rappelle le rôle essentiel du secteur associatif habilité

En 2017, l'Uniopss a poursuivi son action pour que le Secteur Associatif Habilité (SAH) obtienne des réponses adaptées et concrètes à ses besoins. Dans le cadre du Projet de loi de Finances tout d'abord, l'Uniopss et les associations du collectif interfédéral justice (Citoyens & Justice, CNAPE, FN3S) ont obtenu l'organisation d'une réunion budgétaire avec la DPJJ pour demander des éclaircissements sur les diminutions constatées de crédits du SAH.





L'UNIOPSS FORME DES FORMATEURS SUR LES DISPOSITIONS DE LA LOI RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENFANT

AFIN D'ACCOMPAGNER LES ACTEURS ASSOCIATIFS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI DU 14 MARS 2016 RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENFANT, l'Uniopss a organisé, en mai 2017, dans ses locaux, une formation de formateurs du réseau des Uriopss. Cette séquence de travail a permis de mettre à la disposition de l'ensemble des Uriopss des outils de travail qui ont permis la diffusion, sur tout le territoire, des principaux changements à mettre en œuvre dans les associations de protection de l'enfance.

L'Uniopss a par ailleurs contribué aux travaux relatifs à la réforme de la tarification de la MJIE et participé à l'évaluation du dispositif.

PETITE ENFANCE ET POLITIQUES FAMILIALES

Dans cette période de bilan de la convention d'objectifs et de gestion (COG) entre la CNAF et l'État et de définition des nouvelles ambitions nationales, l'Uniopss s'est associée à l'ensemble des réflexions sur les prochains défis à relever.

L'Uniopss, force de proposition sur la réforme des financements de la petite enfance

Dans le prolongement des travaux de l'année 2016 sur le développement des jeunes enfants et le plan d'action Petite enfance de Laurence Rossignol, auxquels l'Uniopss avait contribué, la DGCS et la CNAF ont mis en place, en 2017, un groupe de travail réunissant l'ensemble des acteurs de la petite enfance, parmi lesquels l'Uniopss. L'objectif est d'analyser l'adéquation des modalités de financement des établissements d'accueil du jeune enfant aux objectifs assignés aux modes d'accueil (développement quanti-

tatif et qualitatif, soutenabilité de gestion, accessibilité financière pour les familles, etc.). Dans ce cadre, l'Uniopss a porté la voix des acteurs de l'ESS de la petite enfance, avec, comme double objectif, d'expertiser les difficultés rencontrées par les gestionnaires et de formuler des propositions complémentaires et/ou alternatives au système actuel.

Les propositions de l'Uniopss ont été partagées avec le comité partenarial petite enfance de la CNAF en avril 2017 et alimentent les réflexions préparatoires à l'élaboration de la COG qui sera signée entre la CNAF et l'État en 2018.

L'Uniopss promeut l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants

L'Uniopss a soutenu la mise en place du protocole d'accord entre le ministère de la Culture et celui des Solidarités, visant à favoriser l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, signé le 20 mars 2017. En tant que membre du Comité de pilotage du protocole, l'Uniopss a fait remonter des initiatives des acteurs de l'ESS de la petite enfance sur ce champ et a contribué à l'organisation de la première Rencontre nationale sur l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants, qui s'est tenue en décembre 2017 à Paris.

Chiffres-clés 2017

ANIMATION DE RÉUNIONS

6 réunions de la Commission Enfances-Familles-Jeunes (15 participants en moyenne) ; **3** réunions sur la petite enfance et **3** sur la protection de l'enfance ; **2** groupes de travail sur ces champs ; **4** interventions en Uriopss.

REPRÉSENTATIONS

8 réunions au HCFEA (formations Familles et Enfance) ; **15** réunions au CNPE ; **2** réunions du Comité partenarial Petite Enfance de la CNAF.

AUDITIONS

7 auditions par l'Assemblée nationale, le Sénat et les Inspections.

PRODUCTIONS

226 fiches produites sur les sites du réseau Uniopss-Uriopss.

Familles pauvres : l'Uniopss contribue aux travaux du HCFEA

L'Uniopss a été associée à un groupe de travail de la formation Famille du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), visant à dresser un état des lieux des familles en situation de pauvreté et de leurs difficultés. L'Uniopss, en tant que membre du HCFEA, a porté les éléments de bilan du Collectif ALERTE (dont elle assure l'animation) sur le plan pauvreté, lors d'une séance plénière de la formation du Haut Conseil.

Ces travaux contribueront à l'élaboration de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes qui devrait être annoncée par le président de la République pour 2018.



POUR UNE TRANSFORMATION DE L'OFFRE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE COHÉRENTE



Prendre en compte l'évolution des besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, permettre à chacun de vivre avec qui et où il le souhaite, changer le regard de notre société sur l'avancée en âge et le handicap... tels ont été, en 2017, les axes des actions et prises de position de l'Uniopss sur le champ de l'autonomie.

MOBILISATION SUR DES CHANTIERS STRUCTURELS MAJEURS

En 2017, le réseau Uniopss-Uriopss s'est largement mobilisé dans le cadre de l'accompagnement du processus de transformation de l'offre sociale et médico-sociale, pour une meilleure adéquation des réponses aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'Uniopss a notamment contribué à l'élabo-ration de nombreux projets de décrets ayant vocation à mettre en œuvre ce processus, tel que le projet réformant la nomenclature des établissements et services pour personnes handicapées. Elle s'est également impliquée dans la poursuite des travaux relatifs à la réforme de la tarification des établissements et services qui accompagnent ces personnes



(SERAFIN PH). Le réseau Uniopss-Uriopss, qui prône un accompagnement renforcé des acteurs territoriaux dans le processus de transformation de l'offre sociale et médico-sociale, a impulsé par ailleurs un cycle de rencontres régionales de sensibilisation des acteurs aux réformes en cours dans le secteur du handicap, animées par les Uriopss, avec le soutien du Comité interministériel du handicap (CIH) et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

L'Uniopss a, en outre, poursuivi sa mobilisation aux côtés des fédérations et unions associatives du domicile, pour une réforme de la tarification et du financement des SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile) et pour l'association des acteurs du domicile aux travaux menés dans le cadre de la démarche « une réponse accompagnée pour tous ».

Le réseau Uniopss-Uriopss s'est également engagé sur la question de la refonte du modèle des EHPAD, actuellement trop peu inclusif, inadapté à l'évolution des profils des publics accueillis et où l'épineuse question de l'augmentation du reste à charge, trop important pour les personnes et leurs familles, reste encore fortement problématique.

L'Uniopss s'est enfin mobilisée dans le cadre de la campagne présidentielle, pour une convergence sans confusion des politiques de l'autonomie et de la citoyenneté



des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, prenant en compte les aspirations, les besoins couverts et non couverts des personnes et qui permettrait à chacun de vivre là où il le souhaite, quel que soit son niveau d'autonomie.

Le réseau Uniopss-Uriopss a également participé, tant au niveau national que territorial, aux travaux de l'observatoire de l'habitat inclusif à destination des personnes âgées et des personnes handicapées, dans une vision prospective et transversale. À ce stade, l'Uniopss constate notamment que, dans un contexte plus que contraint pour le secteur, des questions majeures doivent être posées et anticipées : quelle solidarité souhaitons-nous mettre en place pour les publics fragiles ? Comment souhaite-t-on répartir les charges entre les financeurs ? Souhaite-t-on diminuer le reste à charge des personnes et de leur famille ? Souhaite-t-on confier le 5^e risque à des assureurs ?



L'UNIOPSS MOBILISE SES ADHÉRENTS AUTOUR DE L'AUTONOMIE ET LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

LES TRAVAUX DE LA RÉCENTE COMMISSION « AUTONOMIE ET CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP » DE L'UNIOPSS ONT DÉBUTÉ LE 22 MAI 2015. Cette Commission, réunissant les adhérents des secteurs des personnes âgées et des personnes handicapées a pour objectif de travailler à l'élaboration des positionnements politiques du mouvement sur ce champ, qui seront soumis aux instances de l'Uniopss. Cette instance nationale est appuyée par deux groupes de concertation sectoriels : l'un consacré aux personnes en situation de handicap, l'autre aux personnes âgées. Au-delà des nombreuses actualités qui ont marqué l'année 2017, la Commission s'est notamment mobilisée dans le cadre de la campagne présidentielle, des auditions de l'IGAS et à l'Assemblée nationale pour la refondation des services d'aide et de l'accompagnement à domicile, de l'audition de l'Uniopss dans le cadre de la mission Flash EHPAD et dans le cadre des débats relatifs aux PLF et PLFSS 2018. L'Uniopss a proposé 20 amendements au PLFSS dont 14 amendements déposés à l'Assemblée nationale et/ou au Sénat et 2 adoptés dans le texte final.

PRÉSIDENTIELLE 2017 : POUR UN MODÈLE DE PROTECTION SOCIALE FONDÉ SUR DES RÉPONSES ÉQUITABLES, CHOISIES ET DIVERSIFIÉES

Dans le cadre des élections présidentielles, la commission « Autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap » de l'Uniopss a contribué à l'élaboration du projet de société de l'Union. L'Uniopss a rappelé que d'ici 2020, les politiques de prévention et d'accompagnement à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap concerneront plus de la moitié de la population française et que la prévention de la perte de l'autonomie ainsi que son accompagnement constituaient un enjeu majeur qu'il convenait de prendre en compte dès à

présent. Afin d'accompagner ce bouleversement et de construire ce modèle de protection sociale, l'Uniopss a fait part de propositions concrètes nécessitant une refonte globale et transversale du modèle d'allocation des ressources aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, combinée à celle des aides allouées aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

POUR UN PLAN DE MODERNISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION DES ESSMS

Lors des débats parlementaires sur les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2017, puis dans le cadre d'un courrier en date du 3 janvier 2017, adressé à Marisol Touraine, alors

Chiffres-clés 2017

ANIMATION DE RÉUNIONS

4 réunions de la commission Autonomie (25 participants),
2 réunions du groupe de concertation « Établissement et Services pour personnes handicapées » (15 participants),
2 réunions du groupe de concertation « Établissements et services pour personnes âgées » (15 participants).

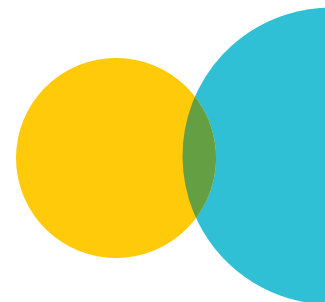
REPRÉSENTATIONS :

PH 18 réunions du CNCPH (Permanente et Plénière),
 10 réunions de la COI du CNCPH (animation) ; **1** réunion CNS, CNCPH et CNLE ; **4** réunions du CNOSS section sociale ; **3** réunions du Conseil de la CNSA et **8** Commissions ; **5** réunions du GR31 ; **8** réunions du Comité d'entente national des associations.

PA CNSA : **3** conseils et **8** commissions ; **5** réunions du GR31 ; **9** réunions du Collectif SAD ; **4** réunions du CNOSS section sociale ; **3** réunions du groupe de travail national SAAD ; **5** réunions du Comité national d'entente Semaine Bleue ; **2** réunions du Collectif SAAD ; **3** réunions expérimentation SPASAD ; **5** réunions du Comité Avancée en Age.



POUR UNE TRANSFORMATION DE L'OFFRE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE COHÉRENTE



> ministre des Affaires sociales et de la Santé, l'Uniopss a demandé la mise en place d'une stratégie nationale concertée de modernisation et d'adaptation des systèmes d'information et du parc informatique des établissements et services médico-sociaux. Il s'agit en effet de l'un des leviers majeurs de la mise en œuvre de réformes structurelles, du décloisonnement et de la continuité du parcours des personnes.

PERSONNES ÂGÉES

Vers une refonte du modèle des EHPAD : l'Uniopss auditionnée à l'Assemblée nationale dans le cadre de la Mission Flash EHPAD

L'Uniopss n'a pas manqué de faire part de ses inquiétudes, lors de son audition à l'Assemblée nationale dans le cadre de la « mission-flash » portant sur le contexte et les conditions de travail dans les EHPAD confiée à la députée LREM de la Haute-Garonne, Monique Iborra. À l'occasion de cette audition, le réseau Uniopss-Uniopss a notamment indiqué que le modèle actuel des EHPAD n'était plus adapté aux publics accueillis, de plus en plus dépendants, et qu'il était nécessaire d'impulser dès à présent une concertation suivie d'effets sur un nouveau modèle ainsi que sur la question urgente du reste à charge pour les personnes et leurs familles. Ces éléments ont été pleinement repris dans le rapport de la députée impulsant une nouvelle mission parlementaire.

Promotion des lieux de vie collectifs, en partenariat avec la CNAV et Programme d'amélioration de la qualité de vie en EHPA(D) en partenariat avec la Fondation JM Bruneau

Le partenariat développé entre la CNAV et l'Uniopss pour la promotion des lieux de vie collectifs s'est prolongé en 2017 et se poursuivra en 2018. L'Uniopss assure une animation

de son réseau autour des deux objectifs du programme : l'amélioration de la qualité de vie sociale dans les EHPA et les habitats collectifs.

Le Programme d'amélioration de la qualité de vie en EHPA(D), en partenariat avec la Fondation JM Bruneau, s'est, en outre, poursuivi en 2017. Les Uniopss mobilisées chaque année repèrent et accompagnent, chacune, deux projets d'amélioration de la qualité de vie et de services auprès des personnes âgées parmi leurs adhérents.

PERSONNES HANDICAPÉES

Réforme de la nomenclature des établissements et services pour personnes handicapées ou malades chroniques

En assouplissant l'ancien régime de l'autorisation, la réforme du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des ESSMS accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques, ouvre la possibilité, pour l'établissement ou le service, de réaliser toutes les prestations nécessaires et d'accueillir davantage de types de publics dans le cadre d'une seule autorisation. Bien que le décret ait été autant que possible sécurisé, l'Uniopss, aux côtés d'autres organisations, a demandé que soit co-construit un guide, nécessaire à la bonne compréhension et à la bonne application du texte, en annexant notamment une foire aux questions.

Réforme de la tarification des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes en situation de handicap dite SERAFIN PH

L'Uniopss s'implique dans la construction d'un nouveau modèle tarifaire, cohérent avec l'esprit du rapport « zéro sans solution ». En 2017, elle a notamment participé au Groupe technique national (GTN) dans le cadre des travaux relatifs au projet SERAFIN PH. Afin de





préparer l'Étude Nationale de Coût (ENC) qui aura lieu en 2018, des chantiers majeurs ont été engagés en 2017, qui ont notamment permis d'identifier, à travers la description de situations individuelles, des repères qui impactent les coûts d'accompagnement et des thèmes récurrents.

L'Uniojss, impliquée dans les travaux du Conseil National Consultatif pour les Personnes Handicapées (CNCPH)

La Commission Organisation et Cohérence Institutionnelle, animée par l'Uniojss, a de nouveau été largement mobilisée sur les nombreux textes d'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (CPOM, cadre budgétaire des établissements et services, maisons départementales de l'autonomie, carte mobilité inclusion, conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie ...), de la loi de modernisation de notre système de santé (décret relatif au fonctionnement en dispositif des ITEP et SESSAD, réforme de la nomenclature, ...). Elle a également contribué à l'élaboration du règlement de fonctionnement du CNCPH. Bien que l'Uniojss approuve la mise en place en cours d'une commission permanente entre le CNCPH et le Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), elle regrette que le périmètre de celle-ci soit restreint aux questions de bientraitance, alors que nombres de réflexions communes pourraient être engagées par cette instance.

Tarifs plafonds des ESAT : poursuite de la mobilisation de l'Uniojss et des acteurs associatifs

Dans un arrêt en date du 7 avril 2016 confirmé par un arrêt du 28 juillet 2017, le Conseil d'État avait fait partiellement droit à la demande des associations, visant à annuler l'arrêté du 30 avril 2014 qui fixe les tarifs plafonds des

établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Les ESAT bénéficiant d'un CPOM voient donc leur tarification obéir aux dispositions prévues dans le cadre du contrat.

Fin 2016, l'APF, l'APAJH, l'APTE, l'ADAPT, l'APF, la FEHAP, la FEGAPEI, l'UNAPEI et l'Uniojss ont formé un nouveau recours contre l'arrêté fixant les tarifs plafonds des ESAT pour 2016. Toutefois, la requête a été rejetée par une décision du Conseil d'État du 28 décembre 2017.

Dispositif de médiation à la consommation : mobilisation de l'Uniojss et des acteurs associatifs

L'application aux établissements et services sociaux et médico-sociaux de l'ordonnance du 20 août 2015 introduit un dispositif de règlement extrajudiciaire des litiges entre professionnels et consommateurs. Elle s'applique à l'intégralité des établissements et services sociaux et médico-sociaux dans leur relation avec l'utilisateur ou son représentant légal.

La médiation par un tiers constitue un outil pertinent ; cependant, des associations et fédérations, dont l'Uniojss, demandent aux pouvoirs publics de réinterroger les modalités d'application de ce texte qui vient notamment brouiller la lisibilité d'un dispositif de médiation spécifique mis en place par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 : la personne qualifiée. ■

Chiffres-clés 2017

PRODUCTIONS

6 publications dans *Union Sociale*, le magazine du réseau Uniojss-Uriopss ; **525** fiches PA/PH et **115** fiches services à la personne produites sur les sites du réseau Uniojss-Uriopss.

AUDITIONS

1 audition à l'IGAS-IGA (évaluation et la mise en œuvre du volet « domicile » de la loi ASV) ; **1** audition pour le cabinet de Pascale Boistard (rapport maltraitance des personnes âgées) ; **1** audition par Joëlle Huillier (Loi ASV).

ANIMATION DU RÉSEAU

1 intervention à la journée d'étude Auvergne-Rhône-Alpes le 10 mai à Lyon autour du répit et de l'accompagnement des aidants ; **1** intervention au séminaire Uniojss-Uriopss organisé le 22 juin à Strasbourg, avec le soutien de la Fondation JM-Bruneau, sur l'habitat inclusif des personnes âgées et fragiles ; **1** intervention au conseil d'administration de l'Uriopss Poitou-Charentes-Limousin sur la loi ASV.



PROFITER DE MANIÈRE OPTIMALE DE LA FORCE DU RÉSEAU



Depuis sa création en 2015, le Service Ressources au réseau a développé plusieurs leviers de coopération et d'appui pour contribuer à renforcer le réseau de l'Uniopss, et en premier lieu ses unions régionales. L'année 2017 a été principalement consacrée à consolider les différents projets engagés, avec et pour le réseau.

UNE MUTUALISATION ENTRE LES ORGANISMES DE FORMATION DES URIOPSS QUI PORTE SES FRUITS

La formation représente l'un des leviers incontournables du réseau pour accompagner les associations et répondre aux besoins du secteur, en constante évolution. Les Uriopss se sont inscrites depuis plusieurs années dans une logique d'échange de pratiques dans ce domaine. En 2016, elles ont souhaité aller plus loin, à travers la mutualisation des compétences et le développement de projets communs. Parmi les différents chantiers, l'année 2017 a été particulièrement axée sur le renforcement et la valorisation de la qualité des organismes de formation (OF) du réseau Uniopss-Uriopss.

Reconnaissance de la qualité des organismes de formation des Uriopss

Afin de répondre aux exigences du décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue (FPC), le réseau Uniopss-Uriopss s'est engagé dans une démarche collective de renforcement et de valorisation de la qualité de son activité de formation. Celle-ci a été une réussite puisque la totalité des organismes de formation (OF) des Uriopss ont été référencés par les financeurs de la formation professionnelle continue (OPCA, régions, etc.).

Poursuite des chantiers pour le développement de l'activité de formation

Parallèlement à la démarche qualité, les travaux autour du tronc commun national de formations et du vivier partagé de formateurs ont été poursuivis. En 2017, le réseau Uniopss-Uriopss s'est aussi particulièrement

mobilisé dans la définition des processus de gestion des OF en vue du développement d'un logiciel mutualisé.

Une ouverture aux nouvelles pratiques formatives

En 2017, le réseau Uniopss-Uriopss a décidé de lancer un nouveau chantier autour du développement de nouvelles pratiques formatives (e-learning, formations ouvertes et à distance, digitalisation des pratiques, nouvelles approches pédagogiques, etc.).

L'UNIOPSS SE DOTE D'UN VÉRITABLE ORGANISME DE FORMATION

À partir de 2016, l'Uniopss a commencé à structurer un véritable OF permettant de porter efficacement des actions collectives d'envergure nationale ou mettre en œuvre des actions de formation à destination des Uriopss, des adhérents nationaux ou des partenaires. En 2017, un certain nombre d'actions de formation ont ainsi pu être réalisées, tout en engageant une démarche d'amélioration continue des processus de gestion de l'organisme.

L'organisme de formation de l'Uniopss, également référencé au regard de sa qualité

Tout comme les Uriopss, l'OF de l'Uniopss a été référencé en 2017 par les financeurs de la FPC.

En Bref

Les nouvelles formations proposées en 2017 par l'Uniopss :

- « Les statuts associatifs »
- « La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant »
- « Les fondamentaux du secteur sanitaire et social »
- « La prospective en association »
- « Les techniques d'animation »

Ses actions de formation peuvent donc continuer à être prises en charge par ces derniers.

La construction progressive d'une offre de formations élaborées par l'Uniopss

À travers son organisme de formation, l'Uniopss constitue progressivement une offre de formations à destination des Uriopss, des adhérents nationaux ou encore de ses partenaires. Une attention particulière est portée à l'ingénierie pédagogique. L'utilisation d'outils numériques, de « serious games » ou de mises en situation permet de faire des formations de l'Uniopss des événements riches contribuant activement au renforcement de la dynamique de réseau.

Une action collective nationale pour soutenir les structures d'accueil des demandeurs d'asile

En 2017, cette action d'Unifaf portée par l'Uniopss, en partenariat avec l'Assfam (adhérent national) et les Uriopss, a représenté une grande partie de l'activité de l'organisme de formation. Sur la période 2016-2017, plus de 60 journées de formation ont été organisées, dans 5 régions différentes. Cela a permis à près de 200 salariés de renforcer leurs compétences et de mieux appréhender les problématiques spécifiques relatives à l'accueil des demandeurs d'asile.



MOBILISATION DU RÉSEAU AUTOUR DU SERVICE CIVIQUE

Depuis septembre 2015, l'Uniopss est agréée pour mettre à disposition des jeunes en Service Civique auprès de l'ensemble de son réseau (Uriopss, adhérents nationaux, et leurs membres respectifs). L'année 2016 a été consacrée à la territorialisation du dispositif, à travers la signature de conventions de partenariat avec 8 Uriopss, pour l'accompagnement de leurs adhérents et le suivi des jeunes. En 2017, une attention particulière a été portée à la structuration du dispositif afin de pouvoir répondre aux demandes toujours plus nombreuses des associations, tout en garantissant la qualité, pour les structures d'accueil et pour les jeunes. 257 jeunes ont pu en 2017, à travers le dispositif de l'Uniopss, œuvrer au service de la solidarité aux côtés des associations. Les témoignages sont nombreux, de jeunes qui se sont découverts une vocation, en tant que salarié ou bénévole. Plus d'un tiers des structures a également souhaité renouveler l'expérience avec de nouveaux jeunes. Ce projet a été soutenu en 2017 par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Faites « buzzer » les solidarités !

À l'occasion des 70 ans de l'Uniopss et en partenariat avec le Crédit Coopératif, un jeu-concours a été lancé auprès des jeunes en Service Civique engagés au sein du réseau de l'Uniopss. A travers des petites vidéos, les jeunes ont pu exprimer ce que représente pour eux le Service Civique : « interactions », « aider », « expérience », « bienveillance », « dévouement », « drôle », « partager », etc. Les lauréats ont pu participer à une journée à Disneyland Paris avec

une centaine de jeunes en difficulté invités par l'Uniopss le 4 octobre dernier. Les volontaires ont profité de cet événement pour prendre de nombreuses photos, sous la houlette d'une photographe professionnelle. Autant de clichés qui ont été présentés le 9 novembre dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Paris dans le cadre d'une exposition qui a rencontré un grand succès auprès des nombreux visiteurs, à l'occasion des 70 ans de l'Uniopss.

L'Uniopss actrice du développement du Service Civique

À travers la plateforme inter-associative qui réunit une quarantaine d'associations nationales mobilisées dans le Service Civique et à travers son comité de suivi animé par le Mouvement associatif, l'Uniopss agit activement pour le développement de ce dispositif. L'Uniopss a ainsi pu, par exemple, participer à des groupes de travail autour de l'accessibilité du Service Civique ou encore de son animation territoriale. L'Uniopss travaille également étroitement avec l'Agence du Service Civique.

Des coopérations pour renforcer l'accompagnement des organismes d'accueil et des volontaires aux enjeux du secteur

En Ile-de-France, des matinées de formation ont été organisées conjointement par l'Uriopss et la Fédération Hospitalière de France à destination de leurs tuteurs. En Basse-Normandie, l'association Unis-Cité est intervenue lors d'un temps de formation des tuteurs pour compléter l'accompagnement de l'Uriopss Normandie-Caen. Ces deux formats permettent aux organismes d'accueil d'améliorer leur accompagnement, d'échanger des bonnes pratiques mais aussi d'avoir accès à des contenus adaptés aux enjeux du secteur. Enfin, l'Uniopss est intervenue dans le cadre du Collectif « Combattre la Solitude des Personnes Âgées » sur les enjeux spécifiques des missions en lien avec ce public. Il apparaît notamment nécessaire de dépasser les représentations que peuvent avoir les jeunes sur les personnes âgées (et celles que les personnes âgées peuvent avoir sur les jeunes), de mettre en place un accompagnement spécifique sur la relation avec des publics en situation de fragilité (personnes malades, en situation de dépendance ou en fin de vie) ou encore de se pencher sur la difficulté à développer en milieu rural des missions consacrées à des visites de convivialité.

Chiffres-clés 2017

FORMATION

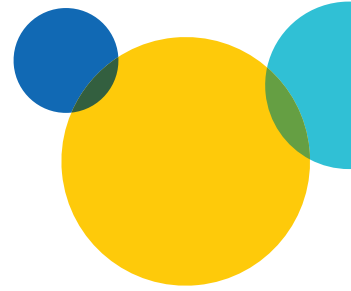
18 organismes de formation Uriopss ont été référencés au regard de leur qualité ; **+ 40 %** de journées de formation du tronc commun national réalisées par rapport à 2016 ; **4** réunions en présentiel du groupe formation Uniopss-Uriopss ; **6** grands chantiers pour le développement des organismes de formation Uriopss ; **63** journées de formation réalisées par l'organisme de formation Uniopss ; **249** stagiaires formés par l'organismes de formation Uniopss ; **94 %** de satisfaction pour les actions de l'organismes de formation Uniopss.

SERVICE CIVIQUE

257 mises à disposition de volontaires (462 depuis 2016) ; Plus d'un tiers des structures souhaitent accueillir à nouveau un ou plusieurs jeunes ; **21** sessions de formation civique et citoyenne ont été organisées par le réseau Uniopss-Uriopss ; Des missions accessibles à tous les jeunes, quel que soit leur niveau d'étude : environ **40 %** des jeunes sortent de terminale avec le Bac ou ont abandonné les études supérieures sans diplôme et **25 %** ont un niveau infra-Bac (dont 7% de décrocheurs scolaires) ; **10** réunions avec les membres de la plateforme inter-associative ; **8** Uriopss conventionnés.



PROFITER DE MANIÈRE OPTIMALE DE LA FORCE DU RÉSEAU



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ À TRAVERS LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le Centre de ressources DLA (CRDLA), porté par l'Uniopss, a pour objectif de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA) auprès des structures non lucratives relevant des secteurs du social, du médico-social et de la santé.

En 2017, le CRDLA a porté une attention particulière au renforcement de sa mission d'appui aux opérateurs DLA et au développement des coopérations avec les autres acteurs de l'accompagnement, notamment les réseaux associatifs. Le CRDLA s'est également fortement investi dans la mobilisation du Fonds social européen (FSE) afin d'augmenter de manière très significative, à partir de 2018, ses ressources et son activité, au bénéfice des structures accompagnées et in fine des personnes qu'elles accueillent.

Le projet a été financé en 2017 par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et le Groupe Caisse des Dépôts.



Un renforcement des leviers de professionnalisation des acteurs du DLA

En complément des réponses aux sollicitations des acteurs du DLA réalisées tout au long de l'année, le CRDLA a mis en œuvre de nouveaux outils pour renforcer leur professionnalisation. Ainsi, une formation sur les fondamentaux du secteur sanitaire et social a été élaborée et proposée aux acteurs du DLA. Se déroulant sur deux jours, cette formation apporte une vision globale du secteur à travers des méthodes pédagogiques innovantes et interactives (*Voir aussi le chapitre « Vie associative » p.29*).

Le CRDLA a également organisé des visioconférences, avec comme objectif, de développer le partage d'expériences entre opérateurs DLA, mais également avec d'autres acteurs de l'accompagnement.

Une observation plus soutenue de l'évolution des emplois

Afin d'alimenter les différentes parties prenantes du DLA et les autres acteurs de l'accompagnement en matière de repérage des besoins des structures, le CRDLA a renforcé sa fonction d'observation, en partenariat avec l'association Recherches & Solidarités. À partir de 2017, le CRDLA publie tous les trimestres une photographie de l'emploi dans les associations du champ sanitaire et social, afin d'en identifier plus finement les évolu-

tions. Ces productions viennent compléter le bilan national annuel de l'emploi ainsi que les différents focus régionaux.

Au-delà de la question de l'emploi, le CRDLA a également publié une analyse sectorielle de l'enquête d'opinion des responsables associatifs de Recherches & Solidarités, qui met en lumière les inquiétudes ressenties par les acteurs de terrain. L'ensemble de ces travaux a pour vocation de servir de support d'échanges entre les DLA et les acteurs qui accompagnent les structures.

Contribution à la structuration du partenariat DLA-Unifaf

Reconnu pour son expertise en matière de coopération et impliqué naturellement sur les actions entreprises dans le champ sanitaire et social, le CRDLA a appuyé la construction d'outils facilitant la mise en œuvre opérationnelle du partenariat entre le DLA et Unifaf. L'offre d'accompagnement « Ressources humaines » de l'OPCA et celle du DLA peuvent ainsi se combiner au bénéfice des structures.

Vers un développement des ressources sur la mission CRDLA

Au regard des enjeux autour de la consolidation des structures relevant du champ sanitaire et social et de la coopération entre les différentes parties prenantes, l'Uniopss a souhaité développer les ressources du CRDLA.

La gouvernance associative en question

Le CRDLA a été sollicité par la Confédération des centres de santé (C3SI) pour intervenir lors d'une journée d'étude auprès de leurs adhérents. L'événement étant organisé à Brest, le CRDLA s'est rapproché du DLA du Finistère nord pour présenter, d'une voix commune, le DLA et son offre. La thématique de la journée - la gouvernance associative - a été travaillée avec la conseillère technique Europe - Vie Associative de l'Uniopss, le chargé de mission DLA du territoire et l'équipe de C3SI. Le CRDLA a animé un atelier de co-développement montrant comment la gouvernance associative peut être travaillée à l'intérieur d'une association, avec des pairs et par l'accompagnement d'un tiers.



LE PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE, UN VECTEUR DE RENCONTRES À TOUS LES NIVEAUX

Dans le cadre du Prix Chronos de littérature, des jeunes à partir de 5 ans votent pour leur ouvrage préféré traitant des relations entre les générations de la transmission du savoir, du parcours de vie, de la vieillesse, etc.

Autour de ce prix, de multiples actions participant à développer les relations intergénérationnelles sont organisées.

Ce prix est également l'occasion d'initier des partenariats entre des structures agissant auprès des personnes âgées, des écoles, des collèges, des lycées, des bibliothèques, des médiathèques, des centres de loisirs, etc.

Le Prix Chronos 2016-2017 a été soutenu par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia), la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et le ministère en charge de la Culture. Le Prix Chronos est partie prenante de la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et Personnes âgées animée par l'Uniopss, qui vise à sensibiliser l'opinion aux contributions que les personnes âgées peuvent apporter à la vie sociale.

Les remises de prix 2017

La remise du Prix Chronos de littérature a eu lieu le mardi 6 juin à la Maison de la Poésie, Scène Littéraire à Paris, en présence des partenaires, de jeunes jurés, de personnes âgées, d'enseignants, de documentalistes, de bibliothécaires, des auteurs, des éditeurs, etc.

Le Prix Chronos Vacances a été organisé dans le cadre de séjours dans les centres



de vacances de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) de l'énergie. La remise du prix a eu lieu le 29 novembre 2017 dans les locaux de la CCAS, à l'occasion de l'ouverture du salon de la presse et de la littérature jeunesse de Montreuil.

Le Prix Chronos Cnav Solidarité a été remis lors de la remise des Prix Semaine Bleue, le 29 septembre 2017, dans les locaux de l'Agirc-Arrco.

Pas de vacances pour le Prix Chronos !

Depuis plus de 10 ans, la CCAS énergie, caisse centrale des actions sociales du personnel des industries électrique et gazière, est partenaire du Prix Chronos de littérature. Ce partenariat permet chaque année l'organisation du Prix Chronos Vacances.

En 2017, ce sont environ 100 centres de vacances et 7 500 lecteurs qui ont participé à cette action. Autant de jeunes qui ont pu prendre plaisir à lire, voter et être sensibilisés à l'intérêt des relations intergénérationnelles. Cette année, Villages Vacances Loisirs (VVL) a souhaité nous rejoindre dans cette aventure, en lançant une opération pilote afin de tester l'organisation du Prix Chronos Vacances dans plusieurs de leurs centres de vacances.

Chiffres-clés 2017

CRDLA

1 605 structures accompagnées

en 2016 par le DLA dans

le champ social, médico-social, santé

90 appuis aux acteurs du DLA,

partenaires et réseaux

38 ressources publiées

29 rencontres avec les acteurs du DLA.

PRIX CHRONOS

24 livres en lice - 6 catégories d'âge ;

Près de **30 000** participants ;

82 départements en France

métropolitaine et outremer ;

7 pays étrangers.



DES TEMPS FORTS POUR VALORISER L'IDENTITÉ ET LES POSITIONS DE L'UNIOOSS



2017 a été marquée par plusieurs temps forts : 70^e anniversaire de l'Uniooss, mobilisation lors des campagnes présidentielle et législatives, sans oublier la préparation du 33^e Congrès de l'Union, programmé les 4 et 5 avril 2018 à Tours. Cette année a été aussi l'occasion de médiatiser un certain nombre de prises de position liées à l'actualité, donnant à l'Uniooss davantage de visibilité, notamment dans les médias grand public. De nouveaux portails web pour l'ensemble du réseau Uniooss-Uriopss, plus dynamiques et ergonomiques, ont également vu le jour.

70 ANS DE L'UNIOOSS : UN ANNIVERSAIRE À PLUSIEURS FACETTES

Revenir sur l'apport de l'Uniooss depuis sa création, tout en la projetant vers l'avenir : tel a été le pari de ce 70^e anniversaire.

Plusieurs événements ont ainsi émaillé l'année : colloque, tables rondes, temps festif, sans oublier une journée organisée à Disneyland Paris pour permettre à des jeunes en situation de fragilité de vivre un moment inoubliable.

Afin de montrer toute la richesse de l'apport de l'Uniooss, quatre films ont été réalisés mettant en avant les différents champs

couverts par l'Uniooss. Et pour marquer durablement cette année particulière, un module historique et un web documentaire sont en préparation. (Voir rubrique « Temps forts » pages 18 et 19).

UN PROJET DE SOCIÉTÉ ET UNE « AUTRE CAMPAGNE »

L'Uniooss a lancé son projet de société lors d'un colloque organisé le 28 février auquel les représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle ont participé (Voir rubrique « Temps forts » page 21).

Parallèlement, le Collectif ALERTE (animé

par l'Uniooss) s'est mobilisé aux côtés du Collectif des Associations Unies (CAU) – dont l'Uniooss est membre – dans une « autre campagne » sur les réseaux sociaux. Baptisée « Dans la vraie vie », cette action, lancée le 8 février 2017 sur Facebook et Twitter, avait pour objectif de déconstruire les préjugés sur la pauvreté énoncés par certains responsables publics et médias grâce à des phrases simples de « factchecking », illustrant ce qu'il se passe dans la vraie vie, à l'aide de visuels chocs. Cette « autre campagne », impliquant « 50 associations contre l'exclusion », a été un grand succès : un bilan, réalisé le 23 mai 2017, fait état de 3 millions de vues d'internautes, avec de très nombreux « partages ».

En Bref

- **Organisation du 33^e Congrès de l'Uniooss.** Une grande partie de l'année a été consacrée à la préparation du Congrès 2018 de l'Uniooss à Tours : comités de pilotage réunissant les équipes de l'Uniooss et de l'Uriopss Centre, réalisation des supports de promotion, logistique, organisation du Village des exposants...
- **Journée d'information sur le CITS.** Dans la suite de la mobilisation dans laquelle l'Uniooss est impliquée avec six autres organisations nationales, une journée confédérale d'information sur le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) a eu lieu le 24 janvier 2017 au grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris. L'Uniooss, représentée par son président, Patrick Doutréline, a été partie prenante de cet événement qui a rassemblé plus de 400 personnes.
- **Séminaire** sur l'habitat inclusif des personnes âgées et fragiles. Organisé par l'Uniooss et l'Uriopss Alsace, avec le soutien de la fondation JM Bruneau et l'appui de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes, cette journée a eu lieu le 22 juin à Strasbourg.
- **Développement des productions en ligne.** Plusieurs campagnes d'abonnements au Guide de l'employeur (www.guide-employeur.fr) et au Guide de gestion budgétaire social et médico-social (www.guide-gestion.fr) ont été conduites en 2017. 277 abonnements (annuels) ont été réalisés (dont 89 en « offre couplée »), pour un montant de 76 000 euros.

RENTÉE SOCIALE : L'UNIOOSS, ENTRE ESPÉRANCES ET « DÉSESPÉRANCES »

Comme chaque année, l'Uniooss a publié en septembre le Document de rentrée sociale qui fait le point, de manière transversale, sur l'actualité et les enjeux politiques de la rentrée. Document de référence, témoignant de l'expertise du réseau, il est diffusé massivement lors des journées de rentrée sociale organisées en région par les Uriopss. À l'occasion de la sortie de cette publication, l'Uniooss a organisé une conférence de presse, le 21 septembre, en présence d'une dizaine de journalistes. L'occasion de souligner certaines incohérences gouvernementales et de faire part de ses inquiétudes devant les premières mesures gouvernementales du nouveau quinquennat.



DE NOUVEAUX PORTAILS WEB EN LIGNE !

APRÈS 8 MOIS DE MOBILISATION DU RÉSEAU UNIOPISS-URIOPSS, ET NOTAMMENT DES RÉFÉRENTS DU GROUPE COMMUNICATION, DE NOUVEAUX PORTAILS WEB ONT ÉTÉ LIVRÉS LE PREMIER LUNDI DE SEPTEMBRE.

Les utilisateurs naviguent désormais dans des portails plus dynamiques et intuitifs, avec une ligne graphique commune. De nouvelles rubriques permettant de mieux appréhender l'ensemble des missions et champs d'action du réseau Uniopss-Uriopss : expertise, action politique, prospective, formation, services... A signaler, parmi les nouveautés, un espace « adhérents » et un « agenda », destinés à relier régulièrement les événements et actualités communiquées à l'Uniopss par ses adhérents.

Sur le portail Uniopss en particulier, les internautes ont directement accès à certains contenus comme la présentation de notre Union, les dernières actualités... Parallèlement, en attendant le développement de futures applications, plusieurs portes d'entrée du portail continuent de pointer vers des contenus mis en ligne dans notre précédent site. C'est le cas, par exemple, des fiches d'expertise consultées par nos adhérents (accessibles depuis la rubrique du portail intitulée « Expertise, analyses et publications »).

UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE DANS LES MÉDIA

Le début du nouveau quinquennat et les premières annonces du gouvernement (baisse des APL, diminution du nombre de contrats aidés...) ont donné lieu à des prises de positions fortes de l'Uniopss.

S'agissant de recensement des migrants dans les centres d'hébergement d'urgence, le président de l'Uniopss est intervenu dans plusieurs grands médias nationaux (presse, radio, télévision) et a été le porte-parole des associations de solidarité lors d'une rencontre avec le ministre de l'Intérieur.

30 communiqués de presse ont été diffusés durant l'année 2017 (« Faire de la solidarité une vraie priorité », contrats aidés, lutte contre les déserts médicaux, diminution des crédits de l'Aide médicale d'État, PLFSS...).

La visibilité de l'Uniopss dans les médias est en hausse : 325 retombées médiatiques nationales (contre 246 en 2016),

dont 125 dans les médias grand public, et plus de 150 retombées dans la presse locale pour la Semaine Bleue.

SEMAINE BLEUE : « A TOUT ÂGE, FAIRE SOCIÉTÉ » !

L'édition 2017 de la Semaine Bleue a été officiellement lancée le 29 septembre dernier à Paris dans les locaux de l'Agirc-Arrco.

À cette occasion, six prix ont récompensé de belles initiatives, destinées à faire des personnes âgées des citoyens à part entière et à favoriser les liens intergénérationnels.

Pour mémoire, la Semaine Bleue, qui a débuté le 2 octobre 2017 pour s'achever le 8, constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et sur les réalisations des associations.

Partout en France, des manifestations locales ont été organisées autour du thème : « A tout âge, faire société ».

Chiffres-clés 2017

UNION SOCIALE

10 numéros (entre 5 000 et 5 500 exemplaires), avec des dossiers sur les mineurs non accompagnées, le chômage, le défi des inégalités, l'immigration, la Présidentielle 2017, « l'Ultramoderne solitude », « l'Association - entreprise sociale », « des jeux pour changer les regards », les 70 ans de l'Uniopss, sans oublier un entretien avec Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

« L'UNIOPISS EN ACTIONS »

23 numéros de cette newsletter électronique gratuite, diffusée à **500** abonnés.

RÉSEAUX SOCIAUX :

5 172 abonnés au compte Twitter de l'Uniopss au 10 mars 2018 (contre 4 090 au 1^{er} mars 2017).

CLUB DES PARTENAIRES

13 membres (Arès Santé, Banque populaire, Caisse d'Épargne, Caisse des dépôts, Cegi-Alfa, Chorum, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, La Banque Postale, Macif, Société Générale, Sogama), **3** réunions.

PORTAILS ET SITES INTERNET DU RÉSEAU UNIOPISS-URIOPSS

4 400 fiches produites, dont **193** fiches de veille nationale et **2 070** fiches de veille régionale ; **2 600** visiteurs uniques et **9 000** pages vues par semaine sur les nouveaux portails.

ANIMATION DU RÉSEAU

3 réunions physiques du groupe des documentalistes-webmaster (+ **2** réunions Skype) ; **6** réunions du groupe Communication (dont **4** par skype) ; chantier SIRUP (Systèmes d'information du réseau Uniopss-Uriopss) : **7** COPIL, **2** rencontres avec des adhérents, **2** déplacements en région, création d'une newsletter (**8** numéros), **5** réunions Skype avec le groupe de travail mixte ; **4** réunions physiques avec les groupes métiers.



RAPPORT FINANCIER 2017



RAPPORT FINANCIER 2017

UNE ANNÉE DE MAITRISE DES COÛTS

Jacky Decobert, Trésorier

Le Conseil d'administration avait adopté, en mars 2017, un budget prévisionnel à l'équilibre. Certains éléments ne nous ont cependant pas permis d'atteindre cet objectif. Un retard dans le recouvrement des cotisations, tant de la part des Uriopss que des adhérents nationaux, a conduit à provisionner certaines cotisations ou adhésions. Par ailleurs, des départs non programmés et une procédure pour litige ont contribué à accentuer notre déficit.

L'Uniopss termine donc l'année 2017 avec un déficit de l'ordre de 40 K€. Une situation moins préoccupante que l'année dernière. Pour autant, les efforts entamés doivent être poursuivis. Cela exigera une grande vigilance, ainsi qu'un suivi continu et précis de la situation.

	BUDGET 2018	RÉEL 2017	BUGET 2017	RÉEL 2016	RÉEL 2015
Produits	4 422 516 €	4 138 021 €	3 994 534 €	4 305 066 €	3 396 219 €
Charges	4 409 996 €	4 178 004 €	3 994 534 €	4 505 138 €	3 175 776 €
Résultat	12 521 €	- 39 982 €	0 €	- 200 072 €	220 453 €

LES RECETTES

S'agissant des recettes, elles sont en baisse par rapport à 2016. Ce qui est logique pour une année sans Congrès. Néanmoins, elles sont à un niveau plus important que celui voté dans le budget initial pour 2017.

Cotisations	RÉEL 2017	RÉEL 2016
Uriopss	1 069 795 €	1 084 290 €
Adhérents	350 816 €	357 991 €

Pour autant, le recouvrement s'avère difficile et parfois impossible. Cela a nécessité de passer certaines créances impayées en provisions.

Dans ce contexte, il apparaît plus que jamais nécessaire que les cotisations fassent l'objet d'un suivi attentif tout au long de l'année, avec des relances en cas d'impayés, ou la mise en place d'échéanciers.

Concernant les Uriopss, le taux unique de 7 % des recettes remplace les anciens modes de calcul, et les négociations individuelles pour déroger à cette règle rendent le suivi de trésorerie délicat, et n'ont plus lieu d'être.

Il est donc établi que les appels de cotisations seront faits avant la fin du premier trimestre de chaque année civile, pour un versement de 50 % au 30/06, et un solde avant le 30/09 de chaque année.

Financements publics et privés à l'équilibre

PARTENAIRES	BUDGET 2018	RÉEL 2017
DGCS	485 240 €	485 240 €
DGCS - Semaine Bleue	22 000 €	22 000 €
DGEFP	100 000 €	100 000 €
Caisse des Dépôts	40 000 €	40 000 €
CCMSA	30 000 €	30 000 €
DGALN	40 000 €	30 000 €
CNAF	159 696 €	159 696 €
CNAV	50 000 €	30 000 €
DPJJ	27 000 €	27 000 €
DJEPVA	20 000 €	0 €
DISS	50 000 €	50 000 €
Ministère de la Culture	10 000 €	10 000 €
AGIRC ARRCO	0 €	3 500 €
CCAS	30 000 €	30 000 €
TOTAL	1 063 936 €	1 017 436 €

L'ensemble des conventions publiques en 2017 est quasiment à l'équilibre par rapport au prévisionnel.

Les subventions privées s'établissent en 2017 à 214 K€. Elles sont budgétées en hausse de 78 % pour l'année 2018, notamment grâce aux partenaires qui accompagneront le Congrès de Tours de l'Uniopss.

Une grande attention est portée au renouvellement des conventions qui sont en cours. C'est une condition majeure de notre équilibre budgétaire.

DES CHARGES MAITRISEES SUR L'ANNÉE 2017

C'était une volonté forte du Conseil d'administration, pour en finir avec l'année précédente difficile. Chaque poste de charge a donc été maîtrisé, notamment les charges de personnel : 2 109 168 € soit - 232 K€ par rapport à 2016.

L'EMPLOI

L'année 2017 a été marquée par des circonstances particulières liées à des embauches en cours d'année (Directrice administrative et financière sur 6 mois, Directeur général sur 11 mois), des postes non pourvus (conseillers techniques) et des départs imprévus (dont un départ en rupture conventionnelle).

LES 70 ANS DE L'UNIOPISS

Les trois événements qui ont marqué le 70^e anniversaire de l'Uniopss – le 28/02, le 04/10 et le 09/11 – sont financièrement positifs grâce à nos partenaires qui nous ont soutenus globalement à hauteur de 57 800 €, pour un résultat net de 3 800 €.

LA TRÉSORERIE

Il va de la pérennité de l'Uniopss de suivre de façon régulière les cotisations, et de maîtriser ses charges, pour permettre notamment de remplir ses obligations vis-à-vis de la Caisse des Dépôts.

POUR CONCLURE

L'ANNÉE 2017 PRÉSENTE UN DÉFICIT D'ENVIRON 40 K€, DONT LA CAUSE PRINCIPALE TIEN À DES DÉPARTS IMPRÉVUS, aux provisions concernant certaines Uriopss et à une provision pour litige.

LE MAINTIEN DES RESSOURCES LIÉES AUX COTISATIONS DES URIOPSS ET DES ADHÉRENTS NATIONAUX est essentiel à notre équilibre financier. Les uns et les autres sont appelés à la rigueur dans l'application des règles fixées et à une grande ponctualité pour le paiement de leurs échéances.

LA NOUVELLE ÉQUIPE S'ATTACHE fortement à mettre en place les processus permettant d'éviter les contentieux, et à rechercher de nouveaux partenariats afin de permettre de travailler dans des conditions financières sereines.

L'ANNÉE 2018 est une année de Congrès et le budget 2018 est réaliste.

LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE est donc très logiquement attendu.



BILAN AU 31-12-2017

ACTIF		Exercice N clos le 31/12/2017			Exercice N-1 clos le 31/12/2016
		Brut	Amort. & Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	2 419 388,92	1 470 517,13	948 871,79	1 017 271,08
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires	544 758,46	500 135,44	44 623,02	19 290,78
	Autres USUFRUIT	1 874 630,46	970 381,69	904 248,77	997 980,30
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles :	1 464 631,80	1 142 806,70	321 825,10	411 814,48
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	994 828,51	677 781,24	317 047,27	375 880,45
Autres	469 803,29	465 025,46	4 777,83	35 934,03	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)	90 935,25		90 935,25	93 323,38	
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Autres titres immobilisés	77 087,70		77 087,70	79 498,00	
Dépôts et cautionnements	13 847,55		13 847,55	13 825,38	
TOTAL I	3 974 955,97	2 613 323,83	1 361 632,14	1 522 408,94	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :	44 781,59	36 623,47	8 158,12	15 693,46
	Matières premières et autres approvisionnements				
	Stocks de brochures	44 781,59	36 623,47	8 158,12	15 693,46
	Autres				
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 959,50		4 959,50	2 300,00
	Créances (2) :	889 527,69	184 009,69	705 518,00	863 848,20
	Créances usagers et comptes rattachés	708 830,20	184 009,69	524 820,51	618 935,80
	Autres	180 697,49		180 697,49	244 912,40
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités UNIOPSS	684 548,17		684 548,17	711 055,88
Disponibilités legs à reverser	12 339,80		12 339,80	3 699,80	
Charges constatées d'avance (2)	90 117,86		90 117,86	16 454,74	
TOTAL II	1 726 274,61	220 633,16	1 505 641,45	1 613 052,08	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 701 230,58	2 833 956,99	2 867 273,59	3 135 461,02

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

(a) À ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part

ENGAGEMENTS RECUS		
Legs net à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		

PASSIF (avant répartition)		Exercice N clos le 31/12/2017	Exercice N-1 clos le 31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	134 342,35	134 342,35
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	339 622,45	339 622,45
	Report à nouveau (a)	-512 152,84	-312 080,73
	Résultat de l'exercice (b)	-39 982,98	-200 072,11
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	- Apports avec droits de reprise	500 000,00	500 000,00
	échéancier de remboursement : 125 000 € en 2019, 125 000 € en 2020 et 250 000 € en 2021.		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)		
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
TOTAL I		421 828,98	461 811,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques et charges	198 955,56	319 838,82
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés :		
	- Sur subventions de fonctionnement - Sur autres ressources		
TOTAL II		198 955,56	319 838,82
DETTES (1) (d)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 181 931,50	1 354 366,81
	Emprunts et dettes financières divers	4 724,19	4 724,19
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	257 210,33	354 110,88
	Dettes fiscales et sociales	448 850,55	390 278,69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes usagers et comptes rattachés		31 260,00
Autres dettes	8 423,01	27 388,32	
Autre compte créditeur à reverser : Pôle de coopération	120 191,36	120 191,36	
Leg et donation en cours	2 715,54	2 715,54	
Produits constatés d'avance	222 442,57	68 774,45	
TOTAL III		2 246 489,05	2 353 810,24
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 867 273,59	3 135 461,02
(1) Droit à plus d'un an Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés. (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de déficit d'un déficit. (c) Dettes sur achat ou prestation de services. (d) A l'exception, pour l'application de (1), des avances et acomptes reçus sur commande en cours.			
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Legs net à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

* Le cas échéant, une rubrique « Autres fonds propres » est intercalée entre la rubrique « Fonds associatifs » et la rubrique « Provisions pour risques & Charges », avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...). Un total 1bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.



COMPTE DE RÉSULTAT AU 31-12-2017

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N clos le 31/12/2017	Exercice N clos le 31/12/2016
Prestations de services facturées - Prix de journée - Dotation Globale - Autres	440 690,34	1 020 497,22
Subventions d'exploitation	1 431 021,88	1 347 283,82
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	609 898,07	201 798,01
Cotisations	1 487 921,67	1 517 771,00
Autres produits (hors cotisations)	138 752,16	160 475,35
TOTAL I	4 108 284,12	4 247 825,40
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2) :		
Achats de marchandises (c)		
Variations des stocks (d)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c)		
Variations des stocks (d)		
Autres charges externes	914 301,74	1 393 469,29
Impôts, taxes et versements assimilés	148 811,46	156 429,36
Salaires et traitements	1 391 399,66	1 435 183,56
Charges sociales	717 768,58	773 836,49
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements (e)	202 968,67	221 722,51
Sur immobilisations : dotation aux provisions	0,00	0,00
Sur actif circulant : dotation aux provisions	94 644,21	303 004,29
Pour risques et charges : dotation aux provisions	75 178,03	84 812,46
Autres charges	579 485,36	100 507,08
TOTAL II	4 124 557,71	4 468 965,04
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-16 273,59	-221 139,64
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
* Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) À écrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes (b) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-) (c) Y compris droit de douane (d) Stock initial moins stock final : montant de la variation entre parenthèses ou précédé du signe (-) (e) Y compris, éventuellement, dotations aux amortissements sur charges à répartir.		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice N clos le 31/12/2017	Exercice N clos le 31/12/2016
Produits financiers :		
De participations	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	880,07	1 341,22
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprise sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	880,07	1 341,22
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	30 546,53	29 186,21
Pertes sur créances liées à des participations	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	30 546,53	29 186,21
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-29 666,46	-27 844,99
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)	-45 940,05	-248 984,63
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	28 857,30	55 899,67
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL VII	28 857,30	55 899,67
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	22 900,23	6 987,15
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII	22 900,23	6 987,15
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 957,07	48 912,52
Impôt sur les sociétés (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	4 138 021,49	4 305 066,29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 178 004,47	4 505 138,40
SOLDE INTERMEDIAIRE	-39 982,98	-200 072,11
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-39 982,98	-200 072,11
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		

ILS NOUS SOUTIENNENT

En 2017, l'Uniopss est soutenue financièrement par :

■ L'AGIRC-ARRCO

■ LA CCMSA

Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole

■ LA CAISSE DES DÉPÔTS

■ LA CNAF

Caisse nationale des allocations familiales

■ LA CNAV

Caisse nationale d'assurance vieillesse

■ LA CCAS

Caisse centrale d'activités sociales

■ LA DGEFP

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle - Ministère de l'Emploi, du Travail et du Dialogue social

■ LA DGCS

Direction générale de la cohésion sociale - Ministère des Affaires sociales et de la Santé

■ LA DGALN

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

■ LA DISS

Délégation Interministérielle à l'ESS

■ LA DPJJ

Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse - Ministère de la Justice

■ LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(au titre du Prix Chronos de littérature)

■ LA FONDATION JM BRUNEAU

■ LA SOFIA

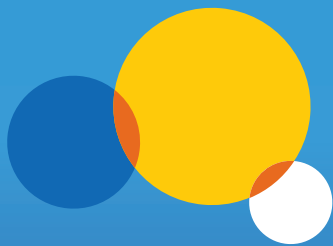
Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit (au titre du Prix Chronos de littérature)

Le Club des partenaires de l'Uniopss



Essentiel pour moi





UNIOPSS

15 rue Albert - CS 21306

75214 Paris Cedex 13

Tél. +33 (0)1 53 36 35 00

contact@uniopss.asso.fr

 [@uniopss](https://twitter.com/uniopss)

www.uniopss.asso.fr

UNIOPSS



*Unir
les associations
pour développer
les Solidarités*